



Une association au
service des associations



2024

Catalogue des

Formations

dédiées aux acteurs associatifs

cda@cda-asso.com

01 48 83 66 40

www.cda-asso.com

Une association au service des associations

Acteur du monde associatif, la Chambre des associations informe et soutient les associations dans la mise en œuvre de leur projet associatif par des actions de formation et des temps d'accompagnement.

Elle participe ainsi à l'évolution de la société, en contribuant à la montée en compétences des bénévoles, des dirigeants et des salariés investis dans la création ou le développement de structures associatives.

Depuis 2020 :

103

Sessions de formation

716

Stagiaires formés

Organisme de formation :

Chambre des associations

N° SIRET : 450 887 872 00031

N° de déclaration d'activité : 11940555694

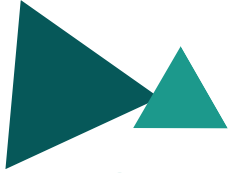
APE N°9499Z

Certifié Qualiopi



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action
suivante : **actions de formation.**



Sommaire

- 2 L'offre de formation de la Chambre des associations
- 3 Calendrier des formations 2024

FORMATIONS

p.6 Comptabilité et Gestion financière

Les bases de la comptabilité associative
Comptabilité et gestion financière : Niveau intermédiaire
Comptabilité et gestion financière : Perfectionnement
Elaborer son budget "prévisionnel" d'action
Les vendredis de la compta
Les rendez-vous des trésoriers

p.21 Droit

La fiscalité des associations et le mécénat

p.23 Ressources humaines

Recherche et fidélisation de bénévoles
Les spécificités du management associatif
Les rendez-vous des associations employeurs

p.38 Recherches de financements

Monter un dossier de demande de subvention
Mécénat de proximité et autres pratiques
Définir une stratégie de collecte de fonds

p.42 Vie associative

Élaborer son projet associatif
Accueillir des jeunes dans son association
Animer un réseau associatif : reprendre les bases
Animer un réseau associatif sur un large maillage
Répondre aux exigences du RGPD

p.48 Communication

Les fondamentaux de la communication associative

p.51 Certificat de formation à la gestion associative

- 35 Présentation du CFGA
- 39 Paroles de stagiaires
- 40 Le réseau de la CDA
- 41 Financement des formations
- 42 Nous contacter



L'offre de formation de la Chambre des associations

Une expertise du monde associatif

Riche de 25 ans d'expérience dans l'accompagnement des associations, la Chambre des associations (dit CDA) a placé au cœur de ses missions la formation des acteurs du monde associatif.

Afin de répondre à la pluralité des structures associatives et à la demande de l'ensemble des acteurs, le programme de formation de la CDA regroupe des actions de formation diversifiées.

Des formateurs spécialistes dans leur domaine d'intervention

L'association s'appuie sur une équipe de formateurs et d'intervenants experts du monde associatif et spécialisés dans leurs domaines d'intervention.

Une pédagogie fondée sur l'interaction

La Chambre des associations propose des formations à distance en petits groupes (5 à 12 personnes), fondées sur l'interaction et les échanges pour répondre au mieux aux attentes des stagiaires.

Qualité de la formation

Déclarée organisme de formation en 1999, la Chambre des associations dispose d'un Comité de Pilotage, chargé d'améliorer la qualité des actions de formation et d'optimiser le fonctionnement de ses activités.

Ce comité a pour mission de :

- S'assurer du respect des obligations légales, sociales, fiscales et réglementaires auxquelles est soumise l'association en tant qu'organisme de formation
- Mettre à disposition l'ensemble des ressources humaines et matérielles nécessaires
- Se conformer aux exigences du décret n°2015-790 du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue
- Veiller à la conformité des obligations liées à la certification Qualiopi
- Appliquer le référentiel national qualité

Le comité de pilotage « Qualité de la formation » se réunit au minimum trois fois par an.

Les membres sont :

- Dominique LEVESQUE, Présidente de la CDA
- Suzel CHASSEFEIRE, Référente pédagogique de la CDA
- Adeline BEAUMUNIER, Référente pédagogique du Cabinet Camino Avocats
- Marjorie GAULTIER, Responsable stratégie de la CDA
- Aude PONTOIS, Chargée de mission formations de la CDA

Un organisme de formation Qualiopi

En 2022, la Chambre des associations a obtenu la certification Qualiopi en tant qu'organisme de formation.

L'obtention de cette certification démontre l'investissement de nos équipes dans la qualité de nos prestations de formation, qui répondent aux exigences du Référentiel National Qualité édité par le Ministère du Travail.



Calendrier des formations 2024

Février

Vendredi 2 février 2024 - Assurer la pérennité financière dans son association « Panorama des outils financiers »

Inscription : www.helloasso.com/associations/chambre-des-associations/evenements/2-fevrier-2024-panorama-des-outils-financiers

Lundi 5 et mardi 6 février 2024 - Les bases de la comptabilité associative

Inscription : www.helloasso.com/associations/chambre-des-associations/evenements/5-et-6-fevrier-2024-les-bases-de-la-comptabilite-associative

Jeudi 8 février 2024 - Animer un réseau associatif : reprendre les bases

Inscription : www.helloasso.com/associations/chambre-des-associations/evenements/8-fevrier-2024-animer-son-reseau-reprendre-les-bases

Vendredi 9 février 2024 - Remplir efficacement la partie financière du dossier de subvention

Inscription : www.helloasso.com/associations/chambre-des-associations/evenements/9-fevrier-2024-remplir-les-elements-financiers-du-dossier-de-subvention

Jeudi 15 et vendredi 16 février 2024 - Élaborer son projet associatif

Inscription : www.helloasso.com/associations/chambre-des-associations/evenements/jeudi-15-et-vendredi-16-fevrier-2024-elaborer-son-projet-associatif

Mars

Du lundi 11 au vendredi 15 mars 2024 - Certificat de Formation à la Gestion Associative

Inscription : www.helloasso.com/associations/chambre-des-associations/evenements/11-au-15-mars-2024-certificat-de-formation-a-la-gestion-associative

Lundi 18 et mardi 19 mars 2024 - Elaborer son budget "prévisionnel" d'action

Inscription : www.helloasso.com/associations/chambre-des-associations/evenements/18-et-19-mars-2024-elaborer-son-budget-previsionnel-d-action

Vendredi 22 mars 2024 - Comprendre le bilan comptable de l'association

Inscription : www.helloasso.com/associations/chambre-des-associations/evenements/22-fevrier-2024-comprendre-le-bilan-comptable-de-son-association

Vendredi 29 mars 2024 - L'emploi en association : les fondamentaux

Inscription : www.helloasso.com/associations/chambre-des-associations/evenements/29-mars-2024-l-emploi-en-association

Avril

Mardi 2 et mercredi 3 avril 2024 - Les bases de la comptabilité associative

Inscription : www.helloasso.com/associations/chambre-des-associations/evenements/2-et-3-avril-2024-les-bases-de-la-comptabilite-associative

Vendredi 5 avril 2024 - Ressources humaines : quelles possibilités ?

Inscription : www.helloasso.com/associations/chambre-des-associations/evenements/5-avril-2024-ressources-humaines-queles-possibilites

Vendredi 5 avril 2024 - Animer un réseau associatif sur un large maillage

Inscription : www.helloasso.com/associations/chambre-des-associations/evenements/5-avril-2024-animer-son-reseau-sur-un-large-maillage

Mardi 9 avril 2024 - Les fondamentaux de la communication associative

Inscription : www.helloasso.com/associations/chambre-des-associations/evenements/9-avril-2024-les-fondamentaux-de-la-communication-associative

Jeudi 11 avril 2024 - Le budget "charges de personnel" pour l'association employeur

Inscription : www.helloasso.com/associations/chambre-des-associations/evenements/11-avril-2024-le-budget-charges-de-personnel-pour-l-association-employeur

Mardi 23 avril 2024 - Concevoir et rédiger les supports de communication de son association

Inscription : www.helloasso.com/associations/chambre-des-associations/evenements/23-avril-2024-realiser-les-supports-de-communication-de-son-association

Jeudi 25 avril 2024 - Le contrat de travail : rédaction, modifications et points de vigilance

Inscription : www.helloasso.com/associations/chambre-des-associations/evenements/25-avril-2024-le-contrat-de-travail

Mai

Du 6 mai au 11 juin 2024 (10 demi-journées) - Certificat de Formation à la Gestion Associative

Inscription : <https://www.helloasso.com/associations/chambre-des-associations/evenements/6-mai-au-11-juin-2024-certificat-de-formation-a-la-gestion-associative>

Lundi 13 et mardi 14 mai 2024 - Comptabilité et gestion financière des associations : niveau intermédiaire

Inscription : www.helloasso.com/associations/chambre-des-associations/evenements/13-et-14-mai-comptabilite-et-gestion-financiere-intermediaire

Date à venir - Définir un processus de recrutement

Inscription : lien à venir

Jeudi 23 mai 2024 - Accueillir des jeunes dans son association

Inscription : www.helloasso.com/associations/chambre-des-associations/evenements/23-mai-2024-accueillir-des-jeunes-dans-son-association

Vendredi 24 mai 2024 - S'initier à l'utilisation du plan de trésorerie

Inscription : www.helloasso.com/associations/chambre-des-associations/evenements/24-mai-2024-s-initier-a-l-utilisation-du-plan-de-tresorerie

Jeudi 30 mai 2024 - Sensibilisation à la prévention des risques psychosociaux

Inscription : www.helloasso.com/associations/chambre-des-associations/evenements/30-mai-2024-sensibilisation-a-la-demarche-de-prevention-des-rps

Juin

Jeudi 6 juin 2024 - Elaboration du DUERP

Inscription : www.helloasso.com/associations/chambre-des-associations/evenements/6-juin-2024-elaboration-du-duerp

Lundi 10 et mardi 11 juin 2024 - Comptabilité et gestion financière des associations : perfectionnement

Inscription : www.helloasso.com/associations/chambre-des-associations/evenements/10-et-11-juin-2024-comptabilite-et-gestion-financiere-perfectionnement

Mardis 18 et 25 juin 2024 - Recherche et fidélisation de bénévoles

Inscription : www.helloasso.com/associations/chambre-des-associations/evenements/18-et-25-juin-2024-recherche-et-fidelisation-de-benevoles

Vendredi 21 juin 2024 - Faire le suivi de son budget et utiliser un tableau de bord

Inscription : www.helloasso.com/associations/chambre-des-associations/evenements/21-juin-2024-faire-le-suivi-de-son-budget-et-utiliser-un-tableau-de-bord

Septembre

Vendredi 27 septembre 2024 - La gestion analytique de son association

Inscription : www.helloasso.com/associations/chambre-des-associations/evenements/27-septembre-2024-introduction-a-la-gestion-analytique

Lundi 30 septembre 2024 - Répondre aux exigences du RGPD

Inscription : www.helloasso.com/associations/chambre-des-associations/evenements/30-septembre-2024-repondre-aux-exigences-du-rgpd

Octobre

Mardi 1 octobre 2024 - Conduite d'entretiens de management

Inscription : www.helloasso.com/associations/chambre-des-associations/evenements/1-octobre-2024-conduite-d-un-entretien-de-management

Mardis 1 et 8 octobre 2024 - Monter un dossier de demande de subvention

Inscription : www.helloasso.com/associations/chambre-des-associations/evenements/1-et-8-octobre-2024-monter-un-dossier-de-demande-de-subvention

Jeudi 3 et 4 octobre 2024 - Élaborer son projet associatif

Inscription : www.helloasso.com/associations/chambre-des-associations/evenements/3-et-4-octobre-2024-elaborer-son-projet-associatif

Vendredi 4 octobre 2024 - Comprendre les amortissements et les provisions

Inscription : www.helloasso.com/associations/chambre-des-associations/evenements/4-octobre-2024-mieux-comprendre-les-amortissements-et-les-provisions

Lundi 7 et mardi 8 octobre 2024 - Les bases de la comptabilité associative

Inscription : www.helloasso.com/associations/chambre-des-associations/evenements/7-et-8-octobre-2024-les-bases-de-la-comptabilite-associative

Jeudi 10 octobre 2024 - Conduite d'entretien d'évaluation

Inscription : www.helloasso.com/associations/chambre-des-associations/evenements/10-octobre-2024-conduite-d-un-entretien-d-evaluation

Du lundi 14 au vendredi 18 octobre 2024 - Certificat de Formation à la Gestion Associative

Inscription : www.helloasso.com/associations/chambre-des-associations/evenements/14-au-18-octobre-2024-certificat-de-formation-a-la-gestion-associative-2

Novembre

Jeudi 7 novembre 2024 - Convention collective, accord d'entreprise et usages dans mon association : quelles règles mettre en place

Inscription : www.helloasso.com/associations/chambre-des-associations/evenements/7-novembre-2024-convention-collective-accord-d-entreprise

Vendredi 8 novembre 2024 - Subventions et fonds dédiés

Inscription : www.helloasso.com/associations/chambre-des-associations/evenements/vendredi-8-novembre-2024-subventions-et-fonds-dedies

Jeudi 14 novembre 2024 - Négocier ses contrats : les bons réflexes

Inscription : www.helloasso.com/associations/chambre-des-associations/evenements/4-novembre-2024-negocier-ses-contrats-les-bons-reflexes

Lundis 18 et 25 novembre 2024 - Définir une stratégie de collecte de fonds

Inscription : www.helloasso.com/associations/chambre-des-associations/evenements/18-et-25-novembre-2024-definir-une-strategie-de-collecte-de-fonds-2

Lundi 18 et mardi 19 novembre 2024 - La fiscalité des associations et le mécénat

Inscription : www.helloasso.com/associations/chambre-des-associations/evenements/18-et-19-novembre-2024-la-fiscalite-des-associations-et-le-mecenat

Jeudis 21 et 28 novembre 2024 - Mécénat de proximité et autres pratiques

Inscription : www.helloasso.com/associations/chambre-des-associations/evenements/21-et-28-novembre-mecenat-de-proximite-et-autres-pratiques

Dates à venir - Les spécificités du management associatif

Inscription : lien à venir

Lundi 25 et mardi 26 novembre 2024 - Comptabilité et gestion financière des associations : niveau intermédiaire

Inscription : www.helloasso.com/associations/chambre-des-associations/evenements/25-et-26-novembre-2024-comptabilite-et-gestion-financiere-intermediaire-2

Décembre

Lundi 2 et mardi 3 décembre 2024 - Comptabilité et gestion financière des associations : perfectionnement

Inscription : www.helloasso.com/associations/chambre-des-associations/evenements/2-et-3-decembre-2024-comptabilite-et-gestion-financiere-perfectionnement



COMPTABILITE & GESTION FINANCIERE

p. 7 : Les bases de la comptabilité associative

p. 8 : Comptabilité et gestion financière : Niveau intermédiaire

p. 9 : Comptabilité et gestion financière : Perfectionnement

p. 10 : Elaborer son budget "prévisionnel" d'action

p. 11 : Les vendredis de la compta

p. 18 : Les rendez-vous des trésoriers

Les bases de la comptabilité associative

24 COMP-BAS


FOAD
6 heures

Pour les associations, l'importance de tenir une comptabilité s'avère de plus en plus nécessaire pour justifier aux financeurs l'utilisation des fonds mais aussi pour l'association, pour connaître ses charges et produits, ou encore pour préparer la présentation des comptes aux adhérents. Cette formation vous apportera les bases de la comptabilité et vous proposera une première mise en pratique.

OBJECTIFS

- Connaître et appliquer les principes comptables liés au statut associatif.
- Comprendre le processus comptable et l'élaboration des documents comptables.
- S'initier aux toutes premières écritures comptables courantes.

PROGRAMME

Approche globale de la gestion d'une association

- Outils utilisés
- Cycles de gestion : prévisionnel, exploitation (comptabilité et suivi comptable), documents de synthèse et analyse
- Cas pratiques d'identification et de classement des charges et des produits

Compte de résultat et bilan

- Compte de résultat : structure, contenu et spécificités, charges et produits
- Bilan associatif : structure, contenu et spécificités, actif, passif, bilan d'ouverture et de clôture
- Cas pratique : notion de patrimoine et d'activité

Les bases de la comptabilité

- Plan comptable associatif et processus comptable
- Mes premières écritures comptables : écriture des opérations courantes dans une association
- Cas pratique simple d'introduction à quelques écritures comptables courantes sur tableur de type Excel

METHODES PEDAGOGIQUES

Apports méthodologiques : Illustrations et études de cas à partir de situations réelles rencontrées par les stagiaires.

Cas pratiques : Chaque séquence est illustrée par un cas pratique, pour favoriser l'acquisition de savoir-faire en gestion financière.

Documentation : Un dossier est mis à disposition de chaque participant, comprenant les supports utilisés, tels que des modèles de bilan, de résultats, de processus comptable, ainsi qu'un logiciel de comptabilité.

Evaluation des acquis : Des QCM permettent aux stagiaires d'évaluer leurs acquis.

FORMATEUR

Alain DEMAS, Formateur et consultant, spécialiste de la gestion associative. 25 ans d'expérience dans l'accompagnement d'associations. Intervenant en université, auprès des DLA et des OPCO, formation d'adultes.



DATES

- **Lundi 5 et mardi 6 février 2024**
de 14h00 à 17h00
- **Mardi 2 et mercredi 3 avril 2024**
de 14h00 à 17h00
- **Lundi 7 et mardi 8 octobre 2024**
de 14h00 à 17h00

PUBLIC

- Bénévole, dirigeant, adhérent
- Porteur de projet associatif
- Salarié d'association
- Personne en recherche d'emploi, en reconversion ou en mécénat

PREREQUIS

- Se munir de documents comptables de l'association.
- Disposer d'un ordinateur équipé d'un tableur de type Excel.

TARIF

Etudiant : 50 €

Porteur de projet : 70 €

Bénévole (asso adhérente) : 80 €

Bénévole (asso non-adhérente) : 120 €

Salarié : 320 €



Accessibilité : Nous nous tenons à votre disposition pour discuter de vos besoins spécifiques, afin de faciliter l'accès à nos formations.

Renseignement et inscription :

01 48 83 66 40 - cda@cda-asso.com

Comptabilité et gestion financière des associations

Niveau intermédiaire

24 COMP-INT



FOAD
12 heures

A partir des bases de la comptabilité, cette formation vous apportera un plus en abordant quelques principales notions et écritures de fin d'année, créances, dettes, amortissements, provisions, ainsi qu'une introduction à la lecture du compte de résultat et d'un bilan simple.

OBJECTIFS

- Connaître et comprendre les principes comptables liés au statut associatif
- Identifier les principales écritures de fin d'année pour élaborer les documents de synthèse
- Savoir lire le compte de résultat et un bilan simple d'une association et en repérer les principaux indicateurs de bonne ou de mauvaise santé financière

PROGRAMME

Contenus du compte de résultat, d'un bilan simple et leur approche comptable

- Introduction : rappel sur le contenu du compte de résultat, d'un bilan simple ainsi que le processus comptable à travers des cas pratiques
- La notion de créances, de dettes et d'amortissements
- Principales écritures de fin d'année : illustrations, exemples et cas pratiques
- Qu'est-ce que l'analyse financière ?

Les bases de l'analyse financière

- Lire son compte de résultat : les résultats intermédiaires, les grands postes, la mesure des écarts
- Quels indicateurs utiles ?
- Lire « enfin » un bilan simple d'association : la notion de fonds de roulement, la trésorerie et les ratios indicateurs de solvabilité
- Cas pratiques et repère d'indicateurs de bonne ou mauvaise santé financière d'une association

METHODES PEDAGOGIQUES

Apports méthodologiques : Illustrations et études de cas à partir de situations réelles rencontrées par les stagiaires.

Cas pratiques : Chaque séquence est illustrée par un cas pratique, pour favoriser l'acquisition de savoir-faire en gestion financière.

Documentation : Un dossier est mis à disposition de chaque participant, comprenant les supports utilisés, tels que des modèles de bilan, de résultats, de processus comptable, ainsi qu'un logiciel de comptabilité.

Evaluation des acquis : Des QCM permettent aux stagiaires d'évaluer leurs acquis.

FORMATEUR

Alain DEMAS, Formateur et consultant, spécialiste de la gestion associative. 25 ans d'expérience dans l'accompagnement d'associations. Intervenant en université, auprès des DLA et des OPCO, formation d'adultes.



DATES

- **Lundi 13 et mardi 14 mai 2024**
De 9h00 à 17h00
- **Lundi 25 et mardi 26 novembre 2024**
De 9h00 à 17h00

PUBLIC

- Bénévole, dirigeant, adhérent
- Porteur de projet associatif
- Salarié d'association
- Personne en recherche d'emploi, en reconversion ou en mécénat

PREREQUIS

- Avoir participé au CFGA, à la journée bases de la comptabilité, ou avoir quelques connaissances comptables préalables.
- Se munir des documents comptables de l'association

TARIF

Etudiant : 70 €

Porteur de projet : 100 €

Bénévole (asso adhérente) : 160 €

Bénévole (asso non-adhérente) : 240 €

Salarié : 620 €



Accessibilité : Nous nous tenons à votre disposition pour discuter de vos besoins spécifiques, afin de faciliter l'accès à nos formations.

Renseignements et inscription :

01 48 83 66 40 - cda@cda-asso.com

Gestion financière des associations et analyse financière - Perfectionnement

24 COMP-PERF



FOAD
12 heures

Après avoir suivi le niveau intermédiaire de la comptabilité et gestion financière, cette formation vous permet d'aller plus loin. Elle vous apprend notamment à présenter et lire le compte de résultat et le bilan en fin d'année. Elle aborde également des notions nécessaires à la régularisation des comptes de fin d'année.

OBJECTIFS

- Connaître et comprendre les principes comptables liés au statut associatif
- Identifier les principales écritures de fin d'année pour élaborer les documents de synthèse
- Savoir lire le compte de résultat et un bilan d'une association et en repérer les indicateurs de bonne ou mauvaise santé financière
- Utiliser des outils d'analyse financière, tableaux, indicateurs, graphique

PROGRAMME

Les documents de synthèse et processus comptable d'écriture de fin d'année

- Rappel sur le contenu et la structure du compte de résultat, du bilan plus complet et sur les principales écritures en fin d'année à travers des cas pratiques
- Notions de créances et de dettes, amortissements, et provisions
- Notions de fonds dédiés, subventions d'investissements, produits et charges constatées d'avances.

Menée d'une analyse financière

- Démarche, plan de travail
- Menée d'une analyse financière
- Utilisations d'outils d'analyse du compte de résultat : tableaux, indicateurs, graphiques
- Lire le bilan de son association
- Repère d'indicateurs de bonne ou mauvaise santé financière d'une association
- Utilisations d'outils d'analyse du bilan : tableaux, indicateurs, graphiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Apports méthodologiques : Illustrations et études de cas à partir de situations réelles rencontrées par les stagiaires

Cas pratiques : Chaque séquence est illustrée par un cas pratique, pour favoriser l'acquisition de savoir-faire en gestion financière.

Documentation : Un dossier est mis à disposition de chaque participant, comprenant les supports utilisés, tels que des modèles de bilan, de résultats, de processus comptable, ainsi qu'un logiciel de comptabilité.

Evaluation des acquis : Des QCM permettent aux stagiaires d'évaluer leurs acquis

FORMATEUR

Alain DEMAS, Formateur et consultant, spécialiste de la gestion associative. 25 ans d'expérience dans l'accompagnement d'associations. Intervenant en université, auprès des DLA et des OPCO, formation d'adultes.



DATES

- **Lundi 10 et mardi 11 juin 2024**
de 9h00 à 17h00
- **Lundi 2 et mardi 3 décembre 2024**
de 9h00 à 17h00

PUBLIC

- Bénévole, dirigeant, adhérent
- Porteur de projet associatif
- Salarié d'association
- Personne en recherche d'emploi, en reconversion ou en mécénat

PREREQUIS

- Avoir de très bonnes connaissances comptables préalables ou avoir participé au niveau intermédiaire
- Se munir de documents comptables de l'association.

TARIF

Etudiant : 70 €

Porteur de projet : 100 €

Bénévole (asso adhérente) : 160 €

Bénévole (asso non-adhérente) : 240 €

Salarié : 620 €



Accessibilité : Nous nous tenons à votre disposition pour discuter de vos besoins spécifiques, afin de faciliter l'accès à nos formations.

Renseignement et inscription :
01 48 83 66 40 - cda@cda-asso.com

Elaborer son budget "prévisionnel" d'action

24 COMP-BUD


FOAD
6 heures

Piloter, c'est prévoir. Budget prévisionnel et budget d'action sont des outils financiers incontournables dans le cadre des demandes de subvention et indispensables à la gestion associative. Fondée sur des cas pratiques, cette formation vous permet de construire et d'analyser le budget de votre association.

OBJECTIFS

- Connaître la démarche de l'élaboration du budget d'action
- Chiffrer, présenter et argumenter son budget
- Savoir tenir compte des différents éléments du chiffrage et veiller aux points de vigilance

PROGRAMME

La démarche prévisionnelle et les différents types de budgets

Éléments du chiffrage :

- Charges indirectes
- Contributions volontaires
- Notion d'amortissements
- Bases de calcul de coût du personnel

Elaboration des budgets d'action à partir de plusieurs cas pratiques :

- Travail en groupes
- Support "trame de chiffrage"

Présentation des budgets

- Supports dont le modèle du dossier unique de demande de subvention
- Expliquer et argumenter son budget d'action
- Les points de vigilance

METHODES PEDAGOGIQUES

Apports méthodologiques : Illustrations et études de cas à partir de situations réelles rencontrées par les stagiaires

Cas pratiques : Chaque séquence est illustrée par un cas pratique, pour favoriser l'acquisition de savoir-faire en gestion financière.

Documentation : Un dossier est mis à disposition de chaque participant, comprenant les supports utilisés, tels que des modèles de bilan, de résultats, de processus comptable, ainsi qu'un logiciel de comptabilité.

Evaluation des acquis : Des QCM permettent aux stagiaires d'évaluer leurs acquis

FORMATEUR

Alain DEMAS, Formateur et consultant, spécialiste de la gestion associative. 25 ans d'expérience dans l'accompagnement d'associations. Intervenant en université, auprès des DLA et des OPCO, formation d'adultes.



DATES

- **Lundi 18 et mardi 19 mars 2024**
de 14h00 à 17h00

PUBLIC

- Bénévole, dirigeant, adhérent
- Porteur de projet associatif
- Salarié d'association
- Personne en recherche d'emploi, en reconversion ou en mécénat

PREREQUIS

- Aucun prérequis en matière de connaissance comptable

TARIF

Etudiant : 50 €

Porteur de projet : 70 €

Bénévole (asso adhérente) : 80 €

Bénévole (asso non-adhérente) : 120 €

Salarié : 320 €



Accessibilité : Nous nous tenons à votre disposition pour discuter de vos besoins spécifiques, afin de faciliter l'accès à nos formations.

Renseignement et inscription :

01 48 83 66 40 - cda@cda-asso.com



Les vendredis de la compta'

Un cycle de formations pour approfondir vos connaissances en comptabilité et améliorer la gestion financière de votre association.

Chaque module est conçu comme un focus sur une thématique. L'inscription se fait pour l'ensemble du cycle ou par module.

Programme 2024

Vendredi 9 février 2024

Comment remplir efficacement un dossier de demande de subvention ? (p.12)

Vendredi 22 mars 2024

Comprendre le bilan comptable de l'association (p.13)

Vendredi 21 juin 2024

Faire le suivi de son budget et utiliser un tableau de bord (p.14)

Vendredi 27 septembre 2024

Introduction à la comptabilité analytique (p.15)

Vendredi 4 octobre 2024

Mieux comprendre les amortissements et les provisions (p.16)

Vendredi 8 novembre 2024

Subventions d'exploitation sur projets et fonds dédiés (p.17)

Les vendredis de la compta

Remplir efficacement les éléments financiers d'un dossier de demande subvention

24 COMP-VEN-02

**FOAD**
3 heures

Une subvention est accordée de manière discrétionnaire par une collectivité, pour autant remplir le dossier avec le plus d'efficacité possible sur la question financière demeure incontournable. A la façon d'un mode d'emploi, nous aborderons le contenu des charges et des produits, ceux directement ou indirectement liés à l'action, la notion de dotations aux amortissements, les contributions volontaires. A travers un cas pratique simple, nous remplirons concrètement un dossier.

OBJECTIFS

- Comprendre la cohérence et les enjeux financiers du dossier
- Prendre en compte tous les éléments du budget d'action à intégrer dans le dossier
- Expérimenter concrètement l'élaboration d'un dossier

PROGRAMME

Les différents aspects financiers :

- Charges, produits, directement et indirectement liés à l'action
- Notion simple d'amortissements
- Contributions volontaires

Mise en pratique à partir d'une étude de cas

- Compléter un dossier à partir d'un cas pratique simple

METHODES PEDAGOGIQUES

Apports méthodologiques : Illustrations et études de cas à partir de situations réelles rencontrées par les stagiaires.

Cas pratiques : Chaque séquence est illustrée par un cas pratique, pour favoriser l'acquisition de savoir-faire en gestion financière.

Documentation : Un dossier est mis à disposition de chaque participant, comprenant les supports utilisés, tels que des modèles de bilan, de résultats, de processus comptable, ainsi qu'un logiciel de comptabilité.

Evaluation des acquis : Des QCM permettent aux stagiaires d'évaluer leurs acquis.

FORMATEUR

Alain DEMAS, Formateur et consultant, spécialiste de la gestion associative. 25 ans d'expérience dans l'accompagnement d'associations. Intervenant en université, auprès des DLA et des OPCO, formation d'adultes.



DATE

- **Vendredi 9 février 2024**
de 9h00 à 12h30

PUBLIC

- Bénévole, dirigeant, adhérent
- Porteur de projet associatif
- Salarié d'association
- Personne en recherche d'emploi, en reconversion ou en mécénat

PREREQUIS

- Aucun prérequis en matière de connaissance comptable

TARIF

Etudiant : 25 €

Porteur de projet : 35 €

Bénévole (asso adhérente) : 40 €

Bénévole (asso non-adhérente) : 60 €

Salarié : 100 €



Accessibilité : Nous nous tenons à votre disposition pour discuter de vos besoins spécifiques, afin de faciliter l'accès à nos formations.

Renseignement et inscription :

01 48 83 66 40 - cda@cda-asso.com

Les vendredis de la compta

Comprendre le bilan comptable de l'association

24 COMP-VEN-03

**FOAD**
3 heures

Les premières clefs de lecture d'un bilan vous permettront d'évaluer la bonne santé financière, les développements possibles ou les risques financiers de votre association. A la clôture des comptes, votre association va produire le bilan comptable au 31 décembre. Savoir lire le bilan de son association vous permettra d'évaluer l'état de santé financière de votre association, et ainsi d'éclairer votre stratégie et vos choix.

OBJECTIFS

- A partir du bilan, s'appuyer sur quelques indicateurs pertinents pour évaluer les risques financiers ou les capacités de développement de son association
- Etre capable de mener une analyse simple de son bilan

PROGRAMME

- Rappel du contenu du bilan
- La notion de fonds de roulement et le bilan en grandes masses
- Les principaux ratios de trésorerie
- Mener une analyse simple mais pertinente d'un bilan sur deux années

METHODES PEDAGOGIQUES

Apports méthodologiques : Illustrations et études de cas à partir de situations réelles rencontrées par les stagiaires.

Cas pratiques : Chaque séquence est illustrée par un cas pratique, pour favoriser l'acquisition de savoir-faire en gestion financière.

Documentation : Un dossier est mis à disposition de chaque participant, comprenant les supports utilisés, tels que des modèles de bilan, de résultats, de processus comptable, ainsi qu'un logiciel de comptabilité.

Evaluation des acquis : Des QCM permettent aux stagiaires d'évaluer leurs acquis.

FORMATEUR

Alain DEMAS, Formateur et consultant, spécialiste de la gestion associative. 25 ans d'expérience dans l'accompagnement d'associations. Intervenant en université, auprès des DLA et des OPCO, formation d'adultes.



DATES

- **Vendredi 22 mars 2024**
de 9h00 à 12h30

PUBLIC

- Bénévole, dirigeant, adhérent
- Porteur de projet associatif
- Salarié d'association
- Personne en recherche d'emploi, en reconversion ou en mécénat

PREREQUIS

- Aucun prérequis en matière de connaissance comptable

TARIF

Etudiant : 25 €

Porteur de projet : 35 €

Bénévole (asso adhérente) : 40 €

Bénévole (asso non-adhérente) : 60 €

Salarié : 100 €



Accessibilité : Nous nous tenons à votre disposition pour discuter de vos besoins spécifiques, afin de faciliter l'accès à nos formations.

Renseignement et inscription :

01 48 83 66 40 - cda@cda-asso.com

Les vendredis de la compta

Faire le suivi de son budget et utiliser un tableau de bord

24 COMP-VEN-06



FOAD
3 heures

Contrôler son budget c'est comparer la "réalité" issue de la comptabilité avec ses "prévisions" budgétaires. Cette gestion opérationnelle est indispensable pour arriver à bon port, c'est-à-dire proche de l'équilibre. Elle implique des ajustements en cours de période. Elle nécessite des outils "tableaux de bord", qui vont aider à piloter financièrement les budgets d'action ou de l'association.

OBJECTIFS

- Comprendre le principe et l'utilité du contrôle budgétaire
- Connaître différents types de tableaux de bord pour le suivi budgétaire
- Expérimenter un des tableaux de bord de suivi de budget sur Excel

PROGRAMME

- Qu'est-ce qu'un tableau de bord (exemple, illustration) ?
- Présentation de deux ou trois tableaux de bord
- Mise en pratique à partir d'un exemple avec un outil tableau Excel, et ajustements possibles.

METHODES PEDAGOGIQUES

Apports méthodologiques : Illustrations et études de cas à partir de situations réelles rencontrées par les stagiaires

Cas pratiques : Chaque séquence est illustrée par un cas pratique, pour favoriser l'acquisition de savoir-faire en gestion financière.

Documentation : Un dossier est mis à disposition de chaque participant, comprenant les supports utilisés, tels que des modèles de bilan, de résultats, de processus comptable, ainsi qu'un logiciel de comptabilité.

Evaluation des acquis : Des QCM permettent aux stagiaires d'évaluer leurs acquis

FORMATEUR

Alain DEMAS, Formateur et consultant, spécialiste de la gestion associative. 25 ans d'expérience dans l'accompagnement d'associations. Intervenant en université, auprès des DLA et des OPCO, formation d'adultes.



DATES

- **Vendredi 21 juin 2024**
de 9h00 à 12h30

PUBLIC

- Bénévole, dirigeant, adhérent
- Porteur de projet associatif
- Salarié d'association
- Personne en recherche d'emploi, en reconversion ou en mécénat

PREREQUIS

- Aucun prérequis en matière de connaissance comptable

TARIF

Etudiant : 25 €

Porteur de projet : 35 €

Bénévole (asso adhérente) : 40 €

Bénévole (asso non-adhérente) : 60 €

Salarié : 100 €



Accessibilité : Nous nous tenons à votre disposition pour discuter de vos besoins spécifiques, afin de faciliter l'accès à nos formations.

Renseignement et inscription :

01 48 83 66 40 - cda@cda-asso.com

Les vendredis de la compta

Introduction à la comptabilité analytique

24 COMP-VEND-09



FOAD
3 heures

Vous souhaitez comprendre ou mettre en place une gestion analytique dans votre association (par exemple par secteurs d'activités) ? A l'aide d'un cas concret et d'un outil simple, nous aborderons une première mise en pratique d'un budget analytique.

OBJECTIFS

- Comprendre le principe général de la gestion analytique
- Connaître les notions de base
- Expérimenter l'analytique avec un outil Excel

PROGRAMME

Qu'est-ce que la gestion analytique ?

- Principe
- Notions de charges directes ou indirectes
- Notion de ventilation

Utilité de l'analytique

- Répartition par secteurs d'activité
- Un outil pour une "bonne" pratique budgétaire

Mise en pratique

- Etude de cas pratique à partir d'un outil Excel

METHODES PEDAGOGIQUES

Apports méthodologiques : Illustrations et études de cas à partir de situations réelles rencontrées par les stagiaires.

Cas pratiques : Chaque séquence est illustrée par un cas pratique, pour favoriser l'acquisition de savoir-faire en gestion financière.

Documentation : Un dossier est mis à disposition de chaque participant, comprenant les supports utilisés, tels que des modèles de bilan, de résultats, de processus comptable, ainsi qu'un logiciel de comptabilité.

Evaluation des acquis : Des QCM permettent aux stagiaires d'évaluer leurs acquis.

FORMATEUR

Alain DEMAS, Formateur et consultant, spécialiste de la gestion associative. 25 ans d'expérience dans l'accompagnement d'associations. Intervenant en université, auprès des DLA et des OPCO, formation d'adultes.



DATES

- **Vendredi 27 septembre 2024**
de 9h00 à 12h30

PUBLIC

- Bénévole, dirigeant, adhérent
- Porteur de projet associatif
- Salarié d'association
- Personne en recherche d'emploi, en reconversion ou en mécénat

PREREQUIS

- Aucun prérequis en matière de connaissance comptable

TARIF

Etudiant : 25 €

Porteur de projet : 35 €

Bénévole (asso adhérente) : 40 €

Bénévole (asso non-adhérente) : 60 €

Salarié : 100 €



Accessibilité : Nous nous tenons à votre disposition pour discuter de vos besoins spécifiques, afin de faciliter l'accès à nos formations.

Renseignement et inscription :

01 48 83 66 40 - cda@cda-asso.com

Les vendredis de la compta

Mieux comprendre les amortissements et les provisions

24 COMP-VEND-10



FOAD
3 heures

La pratique des amortissements et des provisions est soit obligatoire, soit nécessaire à une bonne gestion. Elle joue sur la trésorerie et se traduit au compte de résultat et dans le bilan. Vous souhaitez comprendre mieux ces mécanismes ; dans quelles situations, avec des exemples, des illustrations, leurs aspects comptables accessibles et aussi comment cela se traduit au compte de résultat, au bilan et en trésorerie.

OBJECTIFS

- Comprendre mieux le mécanisme des amortissements et des provisions.
- Connaître les incidences au bilan, au compte de résultat et en trésorerie

PROGRAMME

- Echange sur les pratiques, exemples, illustrations, utilité
- Les amortissements : durée, tableau, comptabilisation, traduction au compte de résultat, bilan et effet sur la trésorerie.
- Les provisions : principales situations, exemples, comptabilisation, traduction au compte de résultat et bilan et effet sur la trésorerie.

METHODES PEDAGOGIQUES

Apports méthodologiques : Illustrations et études de cas à partir de situations réelles rencontrées par les stagiaires.

Cas pratiques : Chaque séquence est illustrée par un cas pratique, pour favoriser l'acquisition de savoir-faire en gestion financière.

Documentation : Un dossier est mis à disposition de chaque participant, comprenant les supports utilisés, tels que des modèles de bilan, de résultats, de processus comptable, ainsi qu'un logiciel de comptabilité.

Evaluation des acquis : Des QCM permettent aux stagiaires d'évaluer leurs acquis.

FORMATEUR

Alain DEMAS, Formateur et consultant, spécialiste de la gestion associative. 25 ans d'expérience dans l'accompagnement d'associations. Intervenant en université, auprès des DLA et des OPCO, formation d'adultes.



DATES

- **Vendredi 4 octobre 2024**
de 9h00 à 12h30

PUBLIC

- Bénévole, dirigeant, adhérent
- Porteur de projet associatif
- Salarié d'association
- Personne en recherche d'emploi, en reconversion ou en mécénat

PREREQUIS

- Aucun prérequis en matière de connaissance comptable

TARIF

Etudiant : 25 €

Porteur de projet : 35 €

Bénévole (asso adhérente) : 40 €

Bénévole (asso non-adhérente) : 60 €

Salarié : 100 €



Accessibilité : Nous nous tenons à votre disposition pour discuter de vos besoins spécifiques, afin de faciliter l'accès à nos formations.

Renseignement et inscription :

01 48 83 66 40 - cda@cda-asso.com

Les vendredis de la compta

Subventions d'exploitation sur projets et fonds dédiés

24 COMP-VEND-11



FOAD
3 heures

Votre association reçoit des subventions sur projets ? A la clôture des comptes, votre association devra tenir compte d'une subvention pluriannuelle, ou de la part d'une subvention qui n'a peut-être pas été utilisée. Nous aborderons l'essentiel de ces situations : comment s'enregistre la subvention, comprendre les fonds dédiés, le principe, ce qui se passe au bilan et au compte de résultat, les comptes concernés. Cette formation tentera de répondre aux questions essentielles au travers d'illustrations, d'exemples et d'une mise en pratique.

OBJECTIFS

- Comprendre le principe des fonds dédiés
- Connaître les incidences au bilan et au compte de résultat
- Savoir l'enregistrement comptable

PROGRAMME

- Qu'est-ce que les fonds dédiés ? (principes, illustrations, exemples)
- Que se passe-t-il au bilan et au compte de résultat ?
- Les enregistrements comptables année n et n+1
- Cas pratique

METHODES PEDAGOGIQUES

Apports méthodologiques : Illustrations et études de cas à partir de situations réelles rencontrées par les stagiaires.

Cas pratiques : Chaque séquence est illustrée par un cas pratique, pour favoriser l'acquisition de savoir-faire en gestion financière.

Documentation : Un dossier est mis à disposition de chaque participant, comprenant les supports utilisés, tels que des modèles de bilan, de résultats, de processus comptable, ainsi qu'un logiciel de comptabilité.

Evaluation des acquis : Des QCM permettent aux stagiaires d'évaluer leurs acquis.

FORMATEUR

Alain DEMAS, Formateur et consultant, spécialiste de la gestion associative. 25 ans d'expérience dans l'accompagnement d'associations. Intervenant en université, auprès des DLA et des OPCO, formation d'adultes.



DATES

- **Vendredi 8 novembre 2024**
de 9h00 à 12h30

PUBLIC

- Bénévole, dirigeant, adhérent
- Porteur de projet associatif
- Salarié d'association
- Personne en recherche d'emploi, en reconversion ou en mécénat

PREREQUIS

- Connaître les bases des écritures comptables

TARIF

Etudiant : 25 €

Porteur de projet : 35 €

Bénévole (asso adhérente) : 40 €

Bénévole (asso non-adhérente) : 60 €

Salarié : 100 €



Accessibilité : Nous nous tenons à votre disposition pour discuter de vos besoins spécifiques, afin de faciliter l'accès à nos formations.

Renseignement et inscription :

01 48 83 66 40 - cda@cda-asso.com



Les rendez-vous des trésoriers

Des formations pensées pour assurer au mieux le rôle de responsable de la politique financière

Programme 2024

Vendredi 2 février 2024

« **Panorama des outils financiers** » : Assurer la pérennité financière dans son association (p.19)

Vendredi 24 mai 2024

S'initier à l'utilisation du plan de trésorerie (p.20)

Panorama des outils financiers

Assurer la pérennité financière dans son association

24 COMP-TRE-02



FOAD
3 heures

Qu'il s'agisse de tenir les comptes d'une association, de contrôler, analyser, expliquer, piloter... il est nécessaire de maîtriser les principes de base et de savoir s'appuyer sur quelques outils financiers. Cela vous permettra de comprendre et piloter le système financier de l'association, afin d'assurer sa pérennité financière.

Cette formation se donne le but de présenter un panorama des différents outils de gestion d'une association : outils prévisionnels tels les budgets, système comptable et de contrôle, et éléments d'analyse.

OBJECTIFS

- Saisir les cycles de la gestion associative « Anticiper, constater, analyser »
- Identifier quelles ressources pour quel modèle économique.
- Connaître, définir et visualiser les différents outils budgétaires et financiers structurés
- Expérimenter de manière simple un outil de gestion

PROGRAMME

Les différents cycles de la gestion associative en repérant les différents outils de gestion :

- Sources de financement et modèles économiques
- Présentation visuelle des outils de gestion budgétaire :
 - les systèmes comptables,
 - les tableaux de bord,
 - l'analytique et les états financiers.
- Cas pratique schématique d'un des outils

METHODES PEDAGOGIQUES

Apports méthodologiques : Illustrations et cas à partir de situations réelles et support Power point

Réponses aux questionnements des participants : A partir des attentes des participants le formateur indique dans quelle partie de la formation cette question trouvera sa réponse.

Documentation : Un dossier est mis à disposition de chaque participant, comprenant les supports utilisés

Evaluation des acquis : Des QCM permettent aux stagiaires d'évaluer leurs acquis.

FORMATEUR

Alain DEMAS, Formateur et consultant, spécialiste de la gestion associative. 25 ans d'expérience dans l'accompagnement d'associations. Intervenant en université, auprès des DLA et des OPCO, formation d'adultes.



DATES

- **Vendredi 2 février 2024**
de 9h00 à 12h30

PUBLIC

Ouvert à toute personne (dirigeants, trésoriers, bénévoles, salariés) qui désire acquérir les connaissances nécessaires à la fonction de trésorier.

PREREQUIS

Cette formation s'adresse aux trésoriers ainsi qu'aux personnes souhaitant le devenir.

TARIF

Etudiant : 25 €

Porteur de projet : 35 €

Bénévole (asso adhérente) : 40 €

Bénévole (asso non-adhérente) : 60 €

Salarié : 100 €



Accessibilité : Nous nous tenons à votre disposition pour discuter de vos besoins spécifiques, afin de faciliter l'accès à nos formations.

Renseignement et inscription :

01 48 83 66 40 - cda@cda-asso.com

S'initier à l'utilisation du plan de trésorerie

24 COMP-TRE-05



FOAD
3 heures

La trésorerie est un révélateur de la situation financière d'une association, un sujet sensible qui recouvre plusieurs réalités. Dans le langage courant, un excédent monétaire que l'on place en réserve de sécurité, ou pour un dirigeant associatif, évoque si elle est négative le découvert bancaire. Il est important de comprendre les mécanismes et de visualiser la situation de trésorerie d'une association et de s'initier à l'utilisation du plan de trésorerie.

OBJECTIFS

- Comprendre l'essentiel des mécanismes de la trésorerie
- S'initier à l'utilisation d'un plan de trésorerie

PROGRAMME

- La notion de trésorerie, utilités du tableau de trésorerie
- Utilisation d'un plan de trésorerie, à partir d'un cas pratique
- Détecter et identifier la nature des besoins en trésorerie

METHODES PEDAGOGIQUES

Apports méthodologiques : Illustrations et cas à partir de situations réelles et support Power point

Réponses aux questionnements des participants : A partir des attentes des participants le formateur indique dans quelle partie de la formation cette question trouvera sa réponse.

Documentation : Un dossier est mis à disposition de chaque participant, comprenant les supports utilisés

Evaluation des acquis : Des QCM permettent aux stagiaires d'évaluer leurs acquis.

FORMATEUR

Alain DEMAS, Formateur et consultant, spécialiste de la gestion associative. 25 ans d'expérience dans l'accompagnement d'associations. Intervenant en université, auprès des DLA et des OPCO, formation d'adultes.



DATES

- **Vendredi 24 mai 2024**
de 9h00 à 12h30

PUBLIC

Ouvert à toute personne (dirigeants, trésoriers, bénévoles, salariés) qui désire acquérir les connaissances et savoir utiliser un tableau de trésorerie.

PREREQUIS

Cette formation s'adresse aux trésoriers ainsi qu'aux personnes souhaitant le devenir.

TARIF

Etudiant : 25 €

Porteur de projet : 35 €

Bénévole (asso adhérente) : 40 €

Bénévole (asso non-adhérente) : 60 €

Salarié : 100 €



Accessibilité : Nous nous tenons à votre disposition pour discuter de vos besoins spécifiques, afin de faciliter l'accès à nos formations.

Renseignement et inscription :
01 48 83 66 40 - cda@cda-asso.com



DROIT

p. 22 : La fiscalité des associations et le mécénat

La fiscalité des associations et le mécénat

24 DR-FISC



FOAD
6 heures

Vous souhaitez savoir si votre association doit payer la TVA et l'impôt sur les sociétés ? Si elle peut émettre un reçu fiscal ? Votre association souhaite être d'intérêt général et bénéficier du mécénat ? Vous vous demandez comment faire ? Cette formation vous permettra de mieux appréhender ces notions et d'analyser la situation fiscale de l'association.

OBJECTIFS

- Repérer les critères du régime fiscal français applicable aux associations
- Expliquer la situation fiscale de l'association en s'appuyant sur la démarche d'analyse de la doctrine fiscale
- Analyser la situation de l'association au regard du régime du mécénat
- Emettre des reçus fiscaux en respectant les critères du régime fiscal français du mécénat

PROGRAMME

Le régime fiscal applicable aux associations

- Définir les impôts commerciaux et les autres impôts dont une association non fiscalisée est redevable
- Nommer les sources juridiques du régime fiscal des associations
- Décrire la démarche d'analyse fiscale d'une association : les règles fondamentales, l'approche en 3 étapes
- Préciser les étapes successives : la gestion désintéressée ou bénévole, l'appréciation de la concurrence, la règle des « 4 P »
- Distinguer, pour les associations partiellement lucratives, sectorisation, filialisation, franchise des activités accessoires
- Citer des exonérations spécifiques pour les associations et la fiscalité de certains secteurs

Le régime fiscal du mécénat

- Distinguer mécénat et parrainage
- Décrire les critères d'analyse du régime fiscal du mécénat

Intérêt et limite du rescrit fiscal

- Préparer et conduire une démarche de rescrit fiscal
- Apprécier le contenu des questionnaires types utilisés par l'administration fiscale
- Répondre à la question : faut-il faire la démarche auprès de l'administration fiscale pour émettre des reçus fiscaux ?
- Analyser des réponses de l'administration fiscale et situer son association

METHODES PEDAGOGIQUES

Formation pragmatique construite sur une alternance d'apports théoriques, de travaux en groupe, de cas pratiques et d'échanges sur des situations réelles vécues par les participants.

Evaluation des acquis

Des QCM permettent aux stagiaires d'évaluer leurs acquis

FORMATRICE

Cécile CHASSEFEIRE, avocate en droit des associations et fondations, cabinet Camino Avocats.
20 années de partenariat au service des associations.



DATES

- **Lundi 18 et mardi 19 novembre 2024**
de 14h30 à 17h30

PUBLIC

- Bénévole, dirigeant, adhérent
- Porteur de projet associatif
- Salarié d'association
- Personne en recherche d'emploi, en reconversion ou en mécénat

PREREQUIS

- Se questionner sur les problématiques liées à la fiscalisation des activités des associations ou au régime du mécénat.
- Formation adaptée à des participants non juristes.

TARIF

Etudiant : 50 €

Porteur de projet : 80 €

Bénévole (asso adhérente) : 130 €

Bénévole (asso non-adhérente) : 170 €

Salarié : 420 €



Accessibilité : Nous nous tenons à votre disposition pour discuter de vos besoins spécifiques, afin de faciliter l'accès à nos formations.

Renseignement et inscription :

01 48 83 66 40 - cda@cda-asso.com



RESSOURCES HUMAINES

p. 24 : Recherche et fidélisation de bénévoles

p. 25 : Les spécificités du management associatif

p. 26 : Les rendez-vous des associations employeurs

Recherche et fidélisation de bénévoles

23 RH-BEN



FOAD
6 heures

La mobilisation et la fidélisation des bénévoles sont des enjeux clefs du développement du monde associatif. Les dirigeants doivent s'en saisir et en faire une priorité de tous les instants. Evolution des formes d'engagement, digitalisation des activités... le bénévolat subit des mutations. Cette formation a pour ambition de vous permettre de définir et mettre en place les actions adaptées à votre situation.

OBJECTIFS

- Prendre en compte les motivations d'engagement des bénévoles
- Connaître les outils et techniques de mobilisation de bénévoles
- Savoir élaborer un plan d'actions

PROGRAMME

Comprendre le cadre du bénévolat

- Définition
- Motivations à l'engagement
- Diversité des formes de bénévolat

Mobiliser des bénévoles

- Analyse des besoins de l'association
- Méthodes et outils de mobilisation
- Formalisation de l'engagement

Manager une équipe de bénévoles

- Accueil et animation
- Implication et prise de responsabilités
- Valorisation de l'engagement

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés et document de synthèse
- Echanges collectifs
- Exercices
- Etude de cas

Evaluation des acquis : Des QCM permettent aux stagiaires d'évaluer leurs acquis.

FORMATRICE

Claudia ZIM-IOU-SIE, formatrice et consultante.
20 ans d'expérience dans la conception, l'animation et la gestion de projets associatifs.



DATES

- **Mardis 18 et 25 juin 2024**
de 14h30 à 17h30

PUBLIC

- Bénévole, dirigeant, adhérent
- Porteur de projet associatif
- Salarié d'association
- Personne en recherche d'emploi, en reconversion ou en mécénat

PREREQUIS

Connaitre le fonctionnement d'une association

TARIF

Etudiant : 50 €

Porteur de projet : 70 €

Bénévole (asso adhérente) : 80 €

Bénévole (asso non-adhérente) : 120 €

Salarié : 320 €



Accessibilité : Nous nous tenons à votre disposition pour discuter de vos besoins spécifiques, afin de faciliter l'accès à nos formations.

Renseignement et inscription :

01 48 83 66 40 - cda@cda-asso.com

Les spécificités du management associatif

24 RH-MAN



FOAD
7 heures

Cette formation vous permettra de découvrir les spécificités du management d'équipe en milieu associatif.

OBJECTIFS

- Comprendre le rôle et les missions d'un manager
- Appréhender quelques concepts et théories du management
- S'initier aux outils du management
- Connaître les facteurs clés de réussite du parcours d'un salarié : recruter, accueillir, motiver, fidéliser et accompagner
- Etablir des règles de conduite dans les relations salariés/bénévoles en responsabilité

PROGRAMME

Management et gouvernance, les spécificités du manager associatif

- Comment agir ensemble ?
- Les périmètres d'action
- Le management au service du projet de l'association

Les différents styles de management

- Les 4 styles de management
- Découvrir son style dominant
- Adapter le style en fonction des situations

Les facteurs clés de réussite du parcours d'un salarié : recruter, accueillir, motiver, fidéliser et accompagner

- Conditions de réussites d'un recrutement, les enjeux du recrutement au service du projet de l'association
- Créer les conditions de motivation et de fidélisation du salarié
- Accompagner le besoin d'engagement et le besoin de sens des équipes

Manager des bénévoles

- Les règles de conduite dans les relations salariés/bénévoles en responsabilité.

Mon plan d'action pour mon association

- Élaboration individuelle d'un plan d'action

METHODES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques ponctués d'échange en groupe et sous-groupe.
- Partage d'outils simples réutilisables en autonomie.
- Exercices pratiques et réponses individuelles aux situations spécifiques.
- Élaboration par chaque participant de son programme personnel.

Evaluation des acquis : Des QCM permettent aux stagiaires d'évaluer leurs acquis.

FORMATRICE

Céline JULIEN, formatrice et coach. 20 ans d'expérience en association sur des missions de direction et d'animation de réseau. Accompagne depuis 5 ans des associations.



DATES

- **novembre 2024 (date à venir)**

PUBLIC

- Bénévole, dirigeant, adhérent
- Porteur de projet associatif
- Salarié d'association
- Personne en recherche d'emploi, en reconversion ou en mécénat

PREREQUIS

Connaître le fonctionnement d'une association.

TARIF

Etudiant : 50 €

Porteur de projet : 80 €

Bénévole (asso adhérente) : 130 €

Bénévole (asso non-adhérente) : 170 €

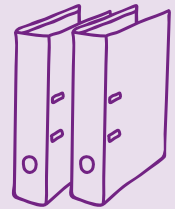
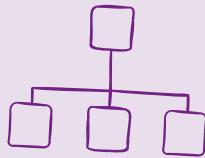
Salarié : 420 €



Accessibilité : Nous nous tenons à votre disposition pour discuter de vos besoins spécifiques, afin de faciliter l'accès à nos formations.

Renseignement et inscription :

01 48 83 66 40 - cda@cda-asso.com



Les rendez-vous des associations employeurs

Un cycle de formations à destination des associations employeurs ou souhaitant le devenir.

Chaque module est conçu comme un focus sur une thématique. L'inscription se fait pour l'ensemble du cycle ou par module.

Programme 2024

Vendredi 29 mars : **L'emploi en association** (p. 27)

Vendredi 5 avril : **Ressources humaines : quelles possibilités ?** (p. 28)

Jeudi 11 avril : **Le budget "charges de personnel"** (p. 29)

Jeudi 25 avril : **Le contrat de travail** (p. 30)

Jeudi 30 mai : **Sensibilisation à la prévention des risques psychosociaux** (p. 31)

Jeudi 6 juin : **Elaboration du DUERP** (p. 32)

Mardi 1 octobre : **Conduite d'entretien de management** (p. 33)

Jeudi 10 octobre : **Conduite d'entretien d'évaluation** (p. 34)

Jeudi 7 novembre : **Convention collective, accord d'entreprise et usages dans mon association** (p. 35)

Jeudi 14 novembre : **Négocier ses contrats : les bons réflexes** (p. 36)

L'emploi en association : les fondamentaux

23 RH-CYC-FON 03



FOAD
3 heures

Cette formation vous permettra d'appréhender les fondamentaux de la fonction employeur associatif et de mieux connaître le cadre de l'emploi en association.

OBJECTIF

- Connaître le cadre et l'écosystème de l'emploi en association

PROGRAMME

- **Le cadre associatif et l'emploi**
- **Les obligations de l'association employeur**
- **Les conditions à respecter**
- **Les structures à connaître** : groupement d'employeur, chèque emploi associatif, GUSO
- **Les contrats et les conventions collectives**
- **Les ressources utiles**

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés et document de synthèse
- Echanges collectifs

Evaluation des acquis : Des QCM permettent aux stagiaires d'évaluer leurs acquis.

FORMATRICE

Marjorie GAULTIER, Responsable stratégie de la Chambre des associations. 15 ans d'expérience dans l'animation de réseaux bénévoles.



DATES

- **Vendredi 29 mars 2024**
de 14h30 à 17h30

PUBLIC

- Bénévole, dirigeant, adhérent
- Porteur de projet associatif
- Salarié d'association
- Personne en recherche d'emploi, en reconversion ou en mécénat

PREREQUIS

- Aucun prérequis

TARIF

Etudiant : 25 €

Porteur de projet : 35 €

Bénévole (asso adhérente) : 40 €

Bénévole (asso non-adhérente) : 60 €

Salarié : 100 €



Accessibilité : Nous nous tenons à votre disposition pour discuter de vos besoins spécifiques, afin de faciliter l'accès à nos formations.

Renseignements et inscription :

01 48 83 66 40 - cda@cda-asso.com

Association et emploi : quelles ressources humaines ?

24 RH-CYC-RH 04



FOAD
3 heures

Quand on pense "association", on pense également "bénévolat". Pourtant, il existe d'autres ressources humaines que votre association peut mobiliser pour mener à bien son projet associatif. Cette formation vise à vous les présenter.

OBJECTIFS

- Identifier les ressources humaines de l'association

PROGRAMME

Les ressources salariées

- Salarié
- Apprenti
- Stagiaire

Les prestataires

- Définition
- Démarches
- « Avantages »
- Outils

Les intermittents

- Définition
- Démarches
- « Avantages »
- Outils

Le mécénat de compétences

- Définition
- Démarches
- « Avantages »
- Outils

Les volontaires et les volontaires en Service Civique

- Définition
- Démarches
- « Avantages »
- Outils

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés et document de synthèse
- Echanges collectifs

Evaluation des acquis : Des QCM permettent aux stagiaires d'évaluer leurs acquis.

FORMATRICES

Marjorie GAULTIER, Responsable stratégie de la Chambre des associations. 15 ans d'expérience dans l'animation de réseaux bénévoles.



DATES

- **Vendredi 5 avril 2024**
de 14h30 à 17h30

PUBLIC

- Bénévole, dirigeant, adhérent
- Porteur de projet associatif
- Salarié d'association
- Personne en recherche d'emploi, en reconversion ou en mécénat

PREREQUIS

- Aucun prérequis

TARIF

Etudiant : 25 €
Porteur de projet : 35 €
Bénévole (asso adhérente) : 40 €
Bénévole (asso non-adhérente) : 60 €
Salarié : 100 €



Accessibilité : Nous nous tenons à votre disposition pour discuter de vos besoins spécifiques, afin de faciliter l'accès à nos formations.

Renseignement et inscription :
01 48 83 66 40 - cda@cda-asso.com

Le budget "charges de personnel" pour l'association employeur

24 RH-CYC-BUD-04

FOAD
3 heures

Le budget est un outil financier prévisionnel incontournable pour bien piloter son activité. Pour l'association employeur, la part des charges de personnel y est le plus souvent prépondérante ; il devient alors indispensable de connaître les impacts de ce « sous-budget » sur le budget global. Cette formation permettra de bien cerner les principales composantes du salaire et d'évaluer le coût pour l'association des charges de personnel prévisionnelles et d'en mesurer ainsi l'importance.

OBJECTIFS

- Mieux appréhender l'impact budgétaire d'un recrutement
- Savoir effectuer le calcul budgétaire d'une charge de personnel

PROGRAMME

- La notion de salarié, obligations et principales composantes de la rémunération.
- Calcul de base d'un salaire simple avec coût employeur mensuel et annuel
- Cas pratique avec support Excel

METHODES PEDAGOGIQUES

Apports méthodologiques : Illustrations et études de cas à partir de situations réelles rencontrées par les stagiaires

Cas pratiques : Chaque séquence est illustrée par un cas pratique, pour favoriser l'acquisition de savoir-faire en gestion financière.

Documentation : Un dossier est mis à disposition de chaque participant, comprenant les supports utilisés, tels que des modèles de bilan, de résultats, de processus comptable, ainsi qu'un logiciel de comptabilité.

Evaluation des acquis : Des QCM permettent aux stagiaires d'évaluer leurs acquis

FORMATEUR

Alain DEMAS, Formateur et consultant, spécialiste de la gestion associative. 25 ans d'expérience dans l'accompagnement d'associations. Intervenant en université, auprès des DLA et des OPCO, formation d'adultes.



DATES

- **Jeudi 11 avril 2024**
de 14h30 à 17h30

PUBLIC

- Bénévole, dirigeant, adhérent
- Porteur de projet associatif
- Salarié d'association
- Personne en recherche d'emploi, en reconversion ou en mécénat

PREREQUIS

- Etre inscrit dans le monde associatif
- S'intéresser à la fonction employeur de l'association et/ou envisager de recruter un salarié.

TARIF

Etudiant : 25 €

Porteur de projet : 35 €

Bénévole (asso adhérente) : 40 €

Bénévole (asso non-adhérente) : 60 €

Salarié : 100 €



Accessibilité : Nous nous tenons à votre disposition pour discuter de vos besoins spécifiques, afin de faciliter l'accès à nos formations.

Renseignement et inscription :

01 48 83 66 40 - cda@cda-asso.com

Le contrat de travail : rédaction, modifications et points de vigilance

24 RH-CYC-CON-04



FOAD
3 heures

Votre association est soumise aux règles de droit du travail dans ses relations avec ses salariés, comme toute entreprise.

Or, le droit du travail est vaste et complexe et en cas de litige, l'association peut rapidement se retrouver en grande difficulté notamment financière. Pour vous aider à prévenir les risques, nous proposons dans le cadre de cet atelier de décortiquer un contrat de travail, afin de comprendre en quoi ce document qui sert à cadrer la relation avec chacun de vos salariés est si fondamental.

OBJECTIFS

- Décrypter le contenu d'un contrat de travail
- Conclure un contrat de travail et gérer les conditions de travail du salarié

PROGRAMME

Quel contrat de travail ?

- Les principaux contrats de travail
- Le choix du contrat de travail en fonction des besoins de l'association : CDD, CDI, temps plein/partiel
- Contrats aidés : focus sur le CDDI et le CUI-CAE

Le contenu du contrat de travail

- Le contenu et la signature du contrat de travail les clauses fondamentales du contrat de travail
- La modification du contrat de travail

Décrypter le contenu d'un contrat de travail

- Cas pratiques : analyse d'exemples de contrats de travail :
- Lecture critique
- Savoir identifier le type de contrat et les différentes clauses

Conclusion et modification du contrat de travail

- Quels sont les bons réflexes à avoir
- Quels points de vigilance
- Quand prendre conseil et auprès de qui ?

METHODES PEDAGOGIQUES

Formation pragmatique et construite sur une alternance d'apports théoriques, de travaux en groupe ou sous-groupes, de cas pratiques, de temps de travail collectifs et d'échanges sur des situations réelles vécues par les participants

Des fiches de synthèse ou autres documents seront remis aux participants durant ou à l'issue de la formation

Evaluation des acquis : Des QCM permettent aux stagiaires d'évaluer leurs acquis

FORMATRICE

Adeline BEAUMUNIER, avocate spécialiste en droit des associations et fondations, cabinet Camino Avocats



DATES

- **Judi 25 avril 2024**
de 14h00 à 17h00

PUBLIC

- Bénévole, dirigeant, adhérent
- Porteur de projet associatif
- Salarié d'association
- Personne en recherche d'emploi, en reconversion ou en mécénat

PREREQUIS

Aucun prérequis. Formation adaptée à des participants non juristes

TARIF

Etudiant : 25 €
Porteur de projet : 35 €
Bénévole (asso adhérente) : 40 €
Bénévole (asso non-adhérente) : 60 €
Salarié : 100 €



Accessibilité : Nous nous tenons à votre disposition pour discuter de vos besoins spécifiques, afin de faciliter l'accès à nos formations.

Renseignement et inscription :

01 48 83 66 40 - cda@cda-asso.com

Définir un processus de recrutement

24 RH-CYC-RH-05



FOAD
3 heures

Une formation pour mieux connaître les obligations d'une association employeur et appréhender les bonnes pratiques en matière de recrutement.

OBJECTIFS

- Connaître les principales étapes du recrutement d'un salarié
- Cerner les points de vigilance

PROGRAMME

Séquence 1 : Cerner les points de vigilance lors du recrutement

- Le cadre légal, et les erreurs RH à éviter

Séquence 2 : Connaître les principales étapes du recrutement d'un salarié

- Conditions de réussites d'un recrutement, les enjeux du recrutement au service du projet de l'association
- Les étapes d'un recrutement
- Préparer l'entretien de recrutement (travaux en sous groupes)

Séquence 3 : Les atouts d'un bon recruteur

- Quel recruteur je suis ?

METHODES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques ponctués d'échange en groupe et sous-groupe.
- Partage d'outils simples réutilisables en autonomie.

Evaluation des acquis : Des QCM permettent aux stagiaires d'évaluer leurs acquis

FORMATRICE

Céline JULIEN, formatrice et coach. 20 ans d'expérience en association sur des missions de direction et d'animation de réseau. Accompagne depuis 5 ans des associations.



DATES

- **date à venir (mai 2024)**
de 14h30 à 17h30

PUBLIC

- Bénévole, dirigeant, adhérent
- Porteur de projet associatif
- Salarié d'association
- Personne en recherche d'emploi, en reconversion ou en mécénat

PREREQUIS

- Etre inscrit dans le monde associatif
- S'intéresser à la fonction employeur des associations

TARIF

Etudiant : 25 €

Porteur de projet : 35 €

Bénévole (asso adhérente) : 40 €

Bénévole (asso non-adhérente) : 60 €

Salarié : 100 €



Accessibilité : Nous nous tenons à votre disposition pour discuter de vos besoins spécifiques, afin de faciliter l'accès à nos formations.

Renseignement et inscription :

01 48 83 66 40 - cda@cda-asso.com

Sensibilisation à la démarche de prévention des risques psychosociaux

24 RH-CYC-RH-05


FOAD
3 heures

La prévention des risques psychosociaux au travail revêt un enjeu majeur pour les équipes dirigeantes (mise en conformité avec la loi, climat social apaisé, qualité de service...), l'encadrement (plus de proximité avec les équipes, amélioration du climat social, reconnaissance de leur propre travail...) et l'ensemble des professionnels (bien-être et plaisir au travail, bonne qualité des relations...). Pour compléter l'approche juridique (souvent mobilisée), une meilleure compréhension de ce qui se joue dans les situations de travail est donc incontournable. C'est cette compréhension qui permet de faire de la prévention.

OBJECTIFS

- Mieux appréhender la notion de risques psychosociaux (et combattre les idées reçues)
- Connaître les principaux risques psychosociaux (signes d'alerte, causes)
- Dégager des pistes de réflexion pour mettre en place une stratégie de prévention

PROGRAMME

- 1. Les idées reçues en matière de RPS**
- 2. Données de cadrage :**
 - Sur le sens du travail, pour les professionnels
 - Sur ce que représentent les RPS en termes de coûts pour la santé des personnes et pour l'économie des organisations
- 3. Présentation des facteurs de risques qui font référence dans le réseau santé au travail :**
 - Signes d'alerte
 - Causes possibles
 - Pistes de prévention possibles
- 4. Travaux en petits groupes à partir d'une étude de cas :**
 - Identification des facteurs de risques
 - Pistes de solutions à chaque étape
 - Retour au collectif, présentation des travaux des petits groupes, échange en collectif
- 5. « Tour de table » : facteur de risque identifiés dans son organisation et pistes de prévention**

METHODES PEDAGOGIQUES

- Prise en compte des attentes des participants
- Exposé magistral appuyé par les questions et témoignages des stagiaires
- Appui d'un fonds documentaire

Evaluation des acquis : Des QCM permettent aux stagiaires d'évaluer leurs acquis

FORMATRICE

Carole LOGIEZ, Consultante, Formatrice, Coach, Médiatrice.
Habilitée Cramif (Carsat) / INRS pour conduire des formations à la sensibilisation à la prévention Risques Psychosociaux (RPS)



DATES

- **Judi 30 mai 2024**
de 14h30 à 17h30

PUBLIC

- Bénévole, dirigeant, adhérent
- Porteur de projet associatif
- Salarié d'association
- Personne en recherche d'emploi, en reconversion ou en mécénat

PREREQUIS

- S'intéresser à la dimension managériale de l'association

TARIF

Etudiant : 25 €
Porteur de projet : 35 €
Bénévole (asso adhérente) : 40 €
Bénévole (asso non-adhérente) : 60 €
Salarié : 100 €



Accessibilité : Nous nous tenons à votre disposition pour discuter de vos besoins spécifiques, afin de faciliter l'accès à nos formations.

Renseignement et inscription :
01 48 83 66 40 - cda@cda-asso.com

Elaboration du DUERP : Sensibilisation à la partie dédiée aux risques psychosociaux

24 RH-CYC-RPS-06



FOAD
3 heures

Dès lors que les facteurs de risques professionnels ont été identifiés, il va être nécessaire d'organiser leur prévention. Si possible, pour qu'il ne se produisent pas. Toutes les actions de prévention envisagée vont être consignées dans un DUERP : document unique d'évaluation des risques professionnels.

Le DUERP est un outil collectif à la fois d'évaluation permanente des risques et de prévention. Les enjeux de la prévention sont :

- A la fois humaines : préservation de la santé des professionnels, amélioration des conditions de travail, ce qui, au final, agit sur la motivation et l'implication ;
- Et économiques : une santé préservée et de meilleures conditions de travail permettent de faire diminuer l'absentéisme. Dans le même temps, le bien-être au travail conduit à une implication et un engagement plus forts dans son activité.

OBJECTIFS

- S'approprier l'outil DUERP-RPS dans ses dimensions juridique, managériale, organisationnelle et technique
- Connaître les aspects réglementaires et légaux du DUERP
- Comprendre l'intérêt que représente le DUERP en tant qu'outil de management
- Sensibiliser les participants aux différents niveaux de prévention et à la dimension organisationnelle du DUERP

PROGRAMME

La formation est structurée en 5 étapes :

1. **QCM : Les idées reçues au sujet du DUERP**
2. **Cadrage :**
 - L'outil et sa dimension réglementaire
 - Les différents niveaux de prévention
 - La préparation de l'évaluation
3. **Présentation de l'outil en tant qu'outil de management**
4. **Travaux en petits groupes à partir d'une étude de cas :**
 - Identification des facteurs de risques
 - Pistes de solutions à chaque étape
 - Echange en collectif
5. **Evaluation de la formation**

METHODES PEDAGOGIQUES

- Prise en compte des attentes des participants
- Exposé magistral appuyé par les questions et témoignages des stagiaires
- Appui d'un fonds documentaire
- Réponses aux demandes individuelles des participants

Evaluation des acquis : Des QCM permettent aux stagiaires d'évaluer leurs acquis

Confidentialité : Conformément à nos obligations professionnelles, nous nous engageons à garder confidentielles les informations dont nous aurons connaissance dans le cadre de la mission.

FORMATRICE

Carole LOGIEZ, Consultante, Formatrice, Coach, Médiatrice.
Habilitée Cramif (Carsat) / INRS pour conduire des formations à la sensibilisation à la prévention Risques Psychosociaux (RPS)



DATES

- **Jeudi 6 juin 2024**
de 14h30 à 17h30

PUBLIC

- Bénévole, dirigeant, adhérent
- Porteur de projet associatif
- Salarié d'association
- Personne en recherche d'emploi, en reconversion ou en mécénat

PREREQUIS

- Avoir préalablement suivi le module de sensibilisation aux risques psychosociaux
- S'intéresser à la dimension managériale de l'association

TARIF

Etudiant : 25 €
Porteur de projet : 35 €
Bénévole (asso adhérente) : 40 €
Bénévole (asso non-adhérente) : 60 €
Salarié : 100 €



Accessibilité : Nous nous tenons à votre disposition pour discuter de vos besoins spécifiques, afin de faciliter l'accès à nos formations.

Renseignement et inscription :
01 48 83 66 40 - cda@cda-asso.com

Conduite d'un entretien de management

24 RH-CYC-MAN-10-01



FOAD
3 heures

L'entretien de management est l'un des rares outils dont dispose un manager pour bien connaître, accompagner et suivre chacun des membres de son équipe. Et aussi, identifier ses difficultés et détecter ses aspirations. Pourtant, trop de managers déclarent encore ne pas avoir le temps de planifier ces entretiens.

Or, en ne prenant pas le temps de traiter des questions fondamentales de façon régulière avec chacun, le manager peut vite se retrouver confronté à de sérieuses difficultés qui ont grossi avec le temps, et dont il ne sait plus identifier l'origine ou la cause. Il risque alors d'en attribuer la paternité à des potentiels opposants ou à ce qu'il pourra considérer comme une "résistance au changement"... Il peut vite se retrouver confronté à un véritable problème qui lui consommera alors beaucoup de temps.

L'enjeu majeur de cette formation sera de vous apporter des clés essentielles pour manager une équipe plus efficacement en consacrant du temps aux entretiens individuels.

OBJECTIFS

- Connaître les conditions de réussite d'un entretien de management
- En connaître les différentes étapes

PROGRAMME

QCM "Les idées reçues en matière d'entretien de management"

Transmission de quelques données de cadrage :

- Sur les situations qui requièrent la conduite d'un entretien de management
- Sur les conditions de réussite d'un entretien de management et ses différentes étapes
- Sur la préparation d'un entretien

Travaux en petits pour préparer des entretiens

Conduire d'entretiens en collectif et débriefing

Evaluation de la formation

METHODES PEDAGOGIQUES

- Prise en compte des attentes des participants
- Exposé magistral appuyé par les questions et témoignages des stagiaires
- Appui d'un fonds documentaire

Evaluation des acquis : Des QCM permettent aux stagiaires d'évaluer leurs acquis

Confidentialité : Conformément à nos obligations professionnelles, nous nous engageons à garder confidentielles les informations dont nous aurons connaissance dans le cadre de la mission.

FORMATRICE

Carole LOGIEZ, Consultante, Formatrice, Coach, Médiatrice.
Habilitation Cramif (Carsat) / INRS pour conduire des formations à la sensibilisation à la prévention Risques Psychosociaux (RPS)



DATES

- **Mardi 1 octobre 2024**
de 14h30 à 17h30

PUBLIC

- Bénévole, dirigeant, adhérent
- Porteur de projet associatif
- Salarié d'association
- Personne en recherche d'emploi, en reconversion ou en mécénat

PREREQUIS

- Etre inscrit dans le monde associatif
- S'intéresser à la dimension managériale de l'association, notamment le management opérationnel

TARIF

Etudiant : 25 €
Porteur de projet : 35 €
Bénévole (asso adhérente) : 40 €
Bénévole (asso non-adhérente) : 60 €
Salarié : 100 €



Accessibilité : Nous nous tenons à votre disposition pour discuter de vos besoins spécifiques, afin de faciliter l'accès à nos formations.

Renseignement et inscription :
01 48 83 66 40 - cda@cda-asso.com

Conduite d'un entretien d'évaluation

24 RH-CYC-MAN-10-02



FOAD
3 heures

La conduite de l'entretien d'évaluation n'est pas imposée par le code du Travail mais peut l'être par certaines conventions collectives. Il peut également devenir obligatoire si l'employeur le décide. Le législateur considère en effet que tout employeur est en droit d'évaluer les compétences professionnelles de ses salariés.

Les salariés, quant à eux, peuvent avoir le sentiment de perdre du temps lors de cet entretien, que leur manager a déjà ses idées, ou qu'il va occuper tout l'espace.

Au milieu, les managers redoutent cet entretien à fort enjeu. Ils ne veulent pas endosser ce rôle d'évaluateur et peuvent ne pas savoir quoi dire.

Souvent redouté, l'entretien d'évaluation peut pourtant être d'une grande richesse et d'un grand intérêt. Cette formation vous apportera une méthodologie pour donner à chaque participant de faire de l'entretien d'évaluation un entretien réussi.

OBJECTIFS

- Connaître les fonctions de l'entretien d'évaluation et l'inscrire dans une démarche managériale au long cours
- En connaître les différentes étapes

PROGRAMME

QCM "Les idées reçues en matière d'entretien d'évaluation"

Transmission de quelques données de cadrage :

- Sur les fonctions de l'entretien d'évaluation
- Sur les conditions de réussite d'un entretien d'évaluation et ses différentes étapes
- Sur la préparation d'un entretien

Travaux en petits pour préparer des temps de l'entretien de l'évaluation

Conduire d'entretiens en collectif et débriefing

Evaluation de la formation

METHODES PEDAGOGIQUES

- Prise en compte des attentes des participants
- Exposé magistral appuyé par les questions et témoignages des stagiaires
- Appui d'un fonds documentaire

Evaluation des acquis : Des QCM permettent aux stagiaires d'évaluer leurs acquis

Confidentialité : Conformément à nos obligations professionnelles, nous nous engageons à garder confidentielles les informations dont nous aurons connaissance dans le cadre de la mission.

FORMATRICE

Carole LOGIEZ, Consultante, Formatrice, Coach, Médiatrice.
Habilitée Cramif (Carsat) / INRS pour conduire des formations à la sensibilisation à la prévention Risques Psychosociaux (RPS)



DATES

- **Jeudi 10 octobre 2024**
de 14h30 à 17h30

PUBLIC

- Bénévole, dirigeant, adhérent
- Porteur de projet associatif
- Salarié d'association
- Personne en recherche d'emploi, en reconversion ou en mécénat

PREREQUIS

- Etre inscrit dans le monde associatif
- S'intéresser à la dimension managériale de l'association, notamment le management opérationnel

TARIF

Etudiant : 25 €
Porteur de projet : 35 €
Bénévole (asso adhérente) : 40 €
Bénévole (asso non-adhérente) : 60 €
Salarié : 100 €



Accessibilité : Nous nous tenons à votre disposition pour discuter de vos besoins spécifiques, afin de faciliter l'accès à nos formations.

Renseignement et inscription :
01 48 83 66 40 - cda@cda-asso.com

Convention collective, accord d'entreprise et usages dans mon association : quelles règles mettre en place ?

24 RH-CYC-CON-II-01



FOAD
3 heures

Votre association est soumise aux règles de droit du travail dans ses relations avec ses salariés, comme toute entreprise. Or, le droit du travail est vaste et complexe et en cas de litige, l'association peut rapidement se retrouver en grande difficulté notamment financière. Pour vous aider à prévenir les risques, nous proposons dans le cadre de cet atelier de vous aider à comprendre le cadre légal de la relation de travail, de déterminer celui qui est applicable dans votre association et le cas échéant de vous aider à identifier vos marges de manœuvre pour que le cadre soit autant que possible adapté à vos besoins.

OBJECTIFS

- Déterminer la convention collective applicable dans mon association
- Comprendre la pertinence de mettre en place un accord d'entreprise
- Connaître les règles liées à la mise en place, la modification ou la dénonciation des usages et décisions unilatérales de l'association employeuse

PROGRAMME

Le droit du travail dans l'association

- Quel est le cadre légal de la relation de travail : à quelles règles doivent être soumis les salariés de mon association ?
- Quelle hiérarchie des normes ?

La convention collective

- Critère de détermination
- Détermination de la convention collective applicable dans mon association

L'accord d'entreprise

- Le contenu d'un accord d'entreprise
- La pertinence de mettre en place un accord dans votre association

Les usages et décisions unilatérales de l'employeur

- Mise en place, modification, dénonciation : les règles applicables

Les usages et décisions unilatérales de l'employeur

- Mise en place, modification, dénonciation : les règles applicables

METHODES PEDAGOGIQUES

Formation pragmatique et construite sur une alternance d'apports théoriques, de travaux en groupe ou sous-groupes, de cas pratiques, de temps de travail collectifs et d'échanges sur des situations réelles vécues par les participants

Des fiches de synthèse ou autres documents seront remis aux participants durant ou à l'issue de la formation

Evaluation des acquis : Des QCM permettent aux stagiaires d'évaluer leurs acquis

FORMATRICE

Adeline BEAUMUNIER, avocate spécialiste en droit des associations et fondations, cabinet Camino Avocats



DATES

- **Jeudi 7 novembre 2024**
de 14h00 à 17h00

PUBLIC

- Bénévole, dirigeant, adhérent
- Porteur de projet associatif
- Salarié d'association
- Personne en recherche d'emploi, en reconversion ou en mécénat

PREREQUIS

Aucun prérequis. Formation adaptée à des participants non juristes

TARIF

Etudiant : 25 €
Porteur de projet : 35 €
Bénévole (asso adhérente) : 40 €
Bénévole (asso non-adhérente) : 60 €
Salarié : 100 €



Accessibilité : Nous nous tenons à votre disposition pour discuter de vos besoins spécifiques, afin de faciliter l'accès à nos formations.

Renseignement et inscription :

01 48 83 66 40 - cda@cda-asso.com

Négocier ses contrats : les bons réflexes

24 RH-CYC-CON-II-02



FOAD
3 heures

Savez-vous que votre association conclut des contrats en permanence ? Avec ses fournisseurs, ses prestataires, ses bénéficiaires, ses bénévoles ?
Et savez-vous précisément à quoi l'association s'engage précisément lors de la conclusion de chaque contrat ?
Pas de panique, cet atelier va vous permettre de vous préparer à la négociation et à la conclusion de vos prochains contrats en vous aidant à acquérir de bons réflexes.

OBJECTIFS

- Connaître les grands principes du droit des contrats
- Savoir se préparer à la négociation et à la conclusion d'un contrat, acquérir les bons réflexes
- Effectuer une relecture critique d'un contrat

PROGRAMME

Définition et présentation des notions

- Contrat, convention accord : quelles définitions ?
- Les grands principes de droit des contrats applicables aux associations

Les différents types de contrats

- Panorama des différents types de contrats conclus par une association et caractéristiques essentielles

Se préparer à la négociation et à la conclusion d'un contrat

- Analyser les besoins et les objectifs : qu'est-ce que l'on veut ? Pourquoi ?
- Comment ? « Le droit au service du projet ! » : quel contrat et quel cocontractant ?
- Qui rédige ? Qui décide ? Qui signe dans l'association ?

La rédaction du contrat

- Quelles sont les clauses essentielles ?
- Quel point de vigilance en tant que rédacteur ? En tant que lecteur ?
- Relecture critique d'un ou de plusieurs contrats

METHODES PEDAGOGIQUES

Formation pragmatique et construite sur une alternance d'apports théoriques, de travaux en groupe ou sous-groupes, de cas pratiques, de temps de travail collectifs et d'échanges sur des situations réelles vécues par les participants

Des fiches de synthèse ou autres documents seront remis aux participants durant ou à l'issue de la formation

Evaluation des acquis : Des QCM permettent aux stagiaires d'évaluer leurs acquis

FORMATRICE

Adeline BEAUMUNIER, avocate spécialiste en droit des associations et fondations, cabinet Camino Avocats



DATES

- **Jeudi 14 novembre 2024**
de 14h00 à 17h00

PUBLIC

- Bénévole, dirigeant, adhérent
- Porteur de projet associatif
- Salarié d'association
- Personne en recherche d'emploi, en reconversion ou en mécénat

PREREQUIS

Aucun prérequis. Formation adaptée à des participants non juristes

TARIF

Etudiant : 25 €

Porteur de projet : 35 €

Bénévole (asso adhérente) : 40 €

Bénévole (asso non-adhérente) : 60 €

Salarié : 100 €



Accessibilité : Nous nous tenons à votre disposition pour discuter de vos besoins spécifiques, afin de faciliter l'accès à nos formations.

Renseignements et inscription :

01 48 83 66 40 - cda@cda-asso.com



RECHERCHE DE FINANCEMENTS

p. 39 : Monter un dossier de demande de subvention

p. 40 : Mécénat de proximité et autres pratiques

p. 41 : Définir une stratégie de collecte de fonds

Monter un dossier de demande de subvention

24 FIN-SUB



FOAD
6 heures

Bien que les associations aient fait évoluer leurs modèles socio-économiques, notamment en développant les recettes d'activités, les subventions représentent près du quart de leur financement. Cette formation a pour but de fournir les informations et outils essentiels au montage de dossiers de candidature répondant aux exigences des financeurs.

OBJECTIFS

- Savoir définir le modèle économique du projet
- Constituer le dossier de candidature
- Savoir mettre en valeur le projet

PROGRAMME

Le cadre de la demande de financement

- Subventions : définition
- Financeurs publics
- Porteur de projet
- Critères d'éligibilité

La présentation du dossier

- Candidatures en ligne
- Règles de présentation
- Valorisation du projet

La description du projet

- Objectifs
- Contexte
- Parties-prenantes
- Territoire(s) et lieu(x) de l'action
- Déroulement du projet

Le budget prévisionnel

- Définition
- Critères d'éligibilité financiers

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés et document de synthèse
- Echanges collectifs
- Exercices
- Etude de cas

Evaluation des acquis : Des QCM permettent aux stagiaires d'évaluer leurs acquis

FORMATRICE

Claudia ZIM-IOU-SIÉ, Formatrice Consultante
20 ans d'expérience dans la conception, l'animation et la gestion de projets associatifs.



DATES

- **Mardis 1 et 8 octobre 2024**
de 14h30 à 17h30

PUBLIC

- Bénévole, dirigeant, adhérent
- Porteur de projet associatif
- Salarié d'association
- Personne en recherche d'emploi, en reconversion ou en mécénat

PREREQUIS

- Connaître le fonctionnement d'une association

TARIF

Etudiant : 50 €

Porteur de projet : 70 €

Bénévole (asso adhérente) : 80 €

Bénévole (asso non-adhérente) : 120 €

Salarié : 320 €



Accessibilité : Nous nous tenons à votre disposition pour discuter de vos besoins spécifiques, afin de faciliter l'accès à nos formations.

Renseignement et inscription :
01 48 83 66 40 - cda@cda-asso.com

Définir une stratégie de collecte de fonds

24 FIN-COLF



FOAD
6 heures

La collecte de fonds est un important levier de financement des associations. Les dons de particuliers, d'entreprises ou de fondations contribuent au développement des projets d'intérêt général. Pour mobiliser efficacement ces ressources, il est nécessaire d'acquérir les fondamentaux de la collecte de fonds. Cette formation vous propose d'identifier les différentes étapes à suivre, les méthodes et les outils qui vous permettront d'atteindre vos objectifs.

OBJECTIFS

- Formuler les objectifs de leur stratégie de collecte de fonds
- Identifier les cibles pertinentes
- Identifier les différents moyens existants et adaptés
- Définir un plan d'action

PROGRAMME

Les enjeux de la collecte de fonds

- Dynamisme du Projet associatif
- Cohésion d'équipe
- Visibilité
- Reconnaissance

Le projet et ses donateurs

- Le porteur de projet
- Le projet
- Les donateurs cibles

Les étapes de la collecte de fonds

Les méthodes et outils de collecte de fonds

- La collecte de fonds
- La gestion de la collecte de fonds

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés et document de synthèse
- Echanges collectifs
- Exercices
- Etude de cas

Evaluation des acquis : Des QCM permettent aux stagiaires d'évaluer leurs acquis

FORMATRICE

Claudia ZIM-IOU-SIÉ, Formatrice Consultante
20 ans d'expérience dans la conception, l'animation et la gestion de projets associatifs.



DATES

- **Lundis 18 et 25 novembre**
de 14h30 à 17h30

PUBLIC

- Bénévole, dirigeant, adhérent
- Porteur de projet associatif
- Salarié d'association
- Personne en recherche d'emploi, en reconversion ou en mécénat

PREREQUIS

- Connaître le fonctionnement d'une association

TARIF

Etudiant : 50 €
Porteur de projet : 70 €
Bénévole (asso adhérente) : 80 €
Bénévole (asso non-adhérente) : 120 €
Salarié : 320 €



Accessibilité : Nous nous tenons à votre disposition pour discuter de vos besoins spécifiques, afin de faciliter l'accès à nos formations.

Renseignement et inscription :
01 48 83 66 40 - cda@cda-asso.com

Mécénat de proximité et autres pratiques

24 FIN-MEC



FOAD
6 heures

Les acteurs associatifs sont amenés à diversifier les types de ressources qu'ils peuvent mobiliser. Parmi les partenaires de l'action associative, on retrouve les TPE/PME qui représentent 96% des entreprises mécènes en France. Savoir cibler les partenaires privés locaux, adapter les propositions et les formes de participation sont des compétences clefs de la recherche de partenaires.

OBJECTIFS

- Identifier les cibles de leur offre de partenariat
- Définir les possibilités de collaboration
- Initier une démarche de mobilisation de partenaires

PROGRAMME

Définir vos objectifs

- Modèle économique et ressources mobilisables
- Objectifs de campagne

Connaître et comprendre les partenaires privés locaux

- Définition et typologie
- Motivations à l'engagement

Cibler des partenaires potentiels

- Stratégie de recherches
- Outils de suivi

Présenter votre offre de partenariat

- Offres de partenariats
- Méthodes et outils
- Facteurs de réussite

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés et document de synthèse
- Echanges collectifs
- Exercices
- Etude de cas

Evaluation des acquis : Des QCM permettent aux stagiaires d'évaluer leurs acquis

FORMATRICE

Claudia ZIM-IOU-SIÉ, Formatrice Consultante
20 ans d'expérience dans la conception, l'animation et la gestion de projets associatifs.



DATES

- **Jeudis 21 et 28 novembre 2024**
de 14h30 à 17h30

PUBLIC

- Bénévole, dirigeant, adhérent
- Porteur de projet associatif
- Salarié d'association
- Personne en recherche d'emploi, en reconversion ou en mécénat

PREREQUIS

- Connaître le fonctionnement d'une association

TARIF

Etudiant : 50 €
Porteur de projet : 70 €
Bénévole (asso adhérente) : 80 €
Bénévole (asso non-adhérente) : 120 €
Salarié : 320 €



Accessibilité : Nous nous tenons à votre disposition pour discuter de vos besoins spécifiques, afin de faciliter l'accès à nos formations.

Renseignement et inscription :
01 48 83 66 40 - cda@cda-asso.com



VIE ASSOCIATIVE

p. 43 : Elaborer son projet associatif

p. 44 : Animer son réseau : reprendre les bases

p. 45 : Animer son réseau sur un large maillage

p. 46 : Accueillir des jeunes dans son association

p. 47 : Répondre aux exigences du RGPD

Elaborer son projet associatif

24 VA-PA


 6 heures
FOAD

Véritable outil de pilotage, le projet associatif oriente les actions de l'association. Il est une étape clé indispensable à la création de la structure.

Que vous soyez en cours de création de votre association, ou membre d'une association souhaitant ajuster le projet associatif de la structure, cette formation vous apportera la méthodologie appropriée et vous permettra d'établir un plan d'action cohérent.

OBJECTIFS

- Etablir un socle solide à son projet associatif
- Etablir un plan d'action cohérent

PROGRAMME

Introduction et présentation : contexte de la formation des participants, de leur environnement de travail.

Les étapes clés :

- Identité
- Envie/vision
- Territoire/public
- Moyens

Pourquoi un projet associatif ?

- Temps théorique participatif "de l'idée à l'action"
- Les travaux préalables à la construction d'un projet

Atelier en groupe : la projection concrète du projet

Atelier individuel : utilisation d'un outil de cadrage

Les fonctions supports à la bonne réalisation du projet :

- Le pilotage
- Le modèle socio-économique
- La communication

Conclusion : conseils de fin de formation, orientation vers de nouveaux outils, recommandation d'aides,

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés et document de synthèse (infographies, présentation...)
- Exercices et mise en pratique à partir d'outils
- Echanges collectifs

Evaluation des acquis : QCM

FORMATRICE

Elodie ESTEVE, Formatrice et consultante en communication et relations publiques.

10 ans d'expérience en milieu associatif, dans les domaines de l'animation, de la coordination et de la stratégie.



DATES

- **Judi 15 et vendredi 16 février 2024** de 14h30 à 17h30
- **Judi 3 et vendredi 4 octobre 2024** de 14h30 à 17h30

PUBLIC

- Elus ou bénévoles fondateurs d'une association
- Porteurs de projet

PREREQUIS

Être en cours de création d'une association, ou souhaiter ajuster le projet associatif de sa structure.

TARIF

Etudiant : 25 €

Porteur de projet : 35 €

Bénévole (asso adhérente) : 40 €

Bénévole (asso non-adhérente) : 60 €

Salarié : 100 €



Accessibilité : Nous nous tenons à votre disposition pour discuter de vos besoins spécifiques, afin de faciliter l'accès à nos formations.

Renseignement et inscription :

01 48 83 66 40 - cda@cda-asso.com

➔ POUR ALLER PLUS LOIN

Ateliers de suivi

Ces ateliers, organisés en petits groupes, vous permettront d'être accompagné dans votre réflexion et de partager avec d'autres porteurs de projets.

Dates : Mardi 20 février, de 14h30 à 17h30 / Mardi 26 mars, de 14h30 à 17h30

Tarif : 100 €

Animer son réseau : reprendre les bases

24 VA-ANI-BAS



FOAD
6 heures

Adhérents, bénévoles, élus, partenaires, grand public... Le réseau d'une association est essentiel à la mise en action du projet associatif. Être en capacité d'identifier et d'animer efficacement son réseau – souvent hétérogène – est ainsi un enjeu majeur.

En posant les bases de l'animation d'un réseau, cette formation vous permettra d'établir une stratégie adaptée à sa structure et de s'approprier les process et outils pratiques pour se constituer un réseau et l'animer, concrètement.

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux d'un réseau et les différentes formes qu'il peut avoir
- Appréhender les process d'animation et les outils dédiés.

PROGRAMME

Tour de table

"Réseau" : kezaiko ?

- Définition et exemples
- *Tour de table*

"Animation" : kezaiko ?

- Définition et objectifs
- Le rôle de l'animateur
- Quels moyens d'animation ?
- *Réflexion collective*

Les sujets d'animation

- *Brainstorming*

Atelier : déterminer son réseau actuel

- Mise en application concrète pour son association : déterminer son réseau actuel, sa cible, la raison et l'objectif de l'animation

Les points clés de l'animation de réseau

Atelier : se constituer un réseau et l'animer

- Etat des lieux de l'existant et des actions à mettre en place
- Identifier les forces et les freins de l'association

Passer à l'action : les ressources internes et les outils

- Explications, démonstrations et accompagnement sur les outils d'animation
- La question de la ressource RH

Conclusion

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés et document de synthèse
- Echanges collectifs
- Exercices
- Etude de cas

Evaluation des acquis : QCM

FORMATRICE

Elodie ESTEVE, Formatrice et consultante en communication et relations publiques.

10 ans d'expérience en milieu associatif, dans les domaines de l'animation, de la coordination et de la stratégie.



DATES

- **Jeudi 8 février 2024**
de 9h30 à 17h00

PUBLIC

- Bénévole, dirigeant, adhérent
- Porteur de projet associatif
- Salarié d'association
- Personne en recherche d'emploi, en reconversion ou en mécénat

PREREQUIS

Être membre d'une association souhaitant développer son réseau.

TARIF

Etudiant : 50 €

Porteur de projet : 70 €

Bénévole (asso adhérente) : 80 €

Bénévole (asso non-adhérente) : 120 €

Salarié : 320 €



Accessibilité : Nous nous tenons à votre disposition pour discuter de vos besoins spécifiques, afin de faciliter l'accès à nos formations.

Renseignements et inscription :

01 48 83 66 40 - cda@cda-asso.com

Animer son réseau sur un large maillage

24 VA-ANI-TR



FOAD
6 heures

En France, 1 association sur 2 fait partie d'un réseau associatif organisé en tête de réseau (unions, coordinations, fédérations...). Pour ces dernières, les enjeux liés à l'animation de leur réseau sont majeurs pour réussir à s'organiser collectivement.

En posant les bases de l'animation d'un réseau, cette formation vous permettra d'établir une stratégie adaptée à sa structure et de s'appropriier les process et outils pratiques pour se constituer un réseau et l'animer, concrètement.

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux d'un réseau et les différentes formes qu'il peut avoir
- Appréhender les process d'animation et les outils dédiés
- Appréhender l'animation d'un réseau sur un large maillage

PROGRAMME

Tour de table

"Réseau" : kezaiko ?

- Définition et exemples
- *Tour de table*

"Animation" : kezaiko ?

- Définition et objectifs
- Le rôle de l'animateur
- Quels moyens d'animation ?
- *Réflexion collective*

Les sujets d'animation

- *Brainstorming*

Atelier : déterminer son réseau actuel

- Mise en application concrète pour son association : déterminer son réseau actuel, sa cible, la raison et l'objectif de l'animation

Les points clés de l'animation de réseau

Atelier : améliorer son animation de réseau

- Les relations entre têtes de réseaux et membres
- Les méthodes d'animations
- Les difficultés

Passer à l'action : les ressources internes et les outils

- Explications, démonstrations et accompagnement sur les outils d'animation
- La question de la ressource RH

Conclusion

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés et document de synthèse
- Echanges collectifs
- Exercices
- Etude de cas

Evaluation des acquis : QCM

FORMATRICE

Elodie ESTEVE, Formatrice et consultante en communication et relations publiques.

10 ans d'expérience en milieu associatif, dans les domaines de l'animation, de la coordination et de la stratégie.



DATES

- **Vendredi 5 avril 2024**
de 9h30 à 17h30

PUBLIC

- Bénévole, dirigeant, adhérent
- Porteur de projet associatif
- Salarié d'association
- Personne en recherche d'emploi, en reconversion ou en mécénat

PREREQUIS

- Être membre d'une tête de réseau.
- Avoir pour projet de démarrer ou consolider l'animation de son réseau.

TARIF

Etudiant : 50 €

Porteur de projet : 70 €

Bénévole (asso adhérente) : 80 €

Bénévole (asso non-adhérente) : 120 €

Salarié : 320 €



Accessibilité : Nous nous tenons à votre disposition pour discuter de vos besoins spécifiques, afin de faciliter l'accès à nos formations.

Renseignement et inscription :

01 48 83 66 40 - cda@cda-asso.com

Accueillir des jeunes dans son association

24 VA-ACJ



6 heures
FOAD

Les jeunes (16 - 30 ans) sont aujourd'hui de plus en plus nombreux à s'engager au sein des associations. Ils constituent une source de compétences précieuses à la gestion d'une association, et surtout un possible renouvellement des instances dirigeantes.

Vous souhaitez accueillir des jeunes dans votre association ? Cette formation vous apportera une meilleure connaissance de ce public.

OBJECTIFS

- Acquérir une meilleure connaissance du public jeune (16-30 ans)
- Identifier les biais d'inclusion au sein de leur structure associative

PROGRAMME

Accueil et tour de table

Dans la balance...

- Mise en lumière des inquiétudes / à priori / idées reçues sur les jeunes ainsi que des points positifs à leur intégration
- Balance inversée : s'il n'y a pas de jeunes du tout, quels points négatifs potentiels pour l'association ? quels points positifs ?

Décortiquer nos inquiétudes

- Pour chaque point négatif, déterminer la raison, la réalité et imaginer une solution

Les jeunes et l'engagement aujourd'hui

- Quizz et transmission de données d'études avec questions / réponses et échange collectif

Atelier (en sous-groupe)

S'outiller pour mieux accueillir

- Optimiser l'intégration, surtout si intergénérationnelle
- Gérer son équipe et ses a priori
- S'adapter, accompagner, transmettre
- Faire confiance et rendre complémentaire le collectif
- Focus : jeunes et gouvernance

Balance à bascule

- Ajout des solutions sur les différents freins pour un tableau avec des voyants au vert

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés et document de synthèse
- Echanges collectifs
- Exercices
- Etude de cas

Evaluation des acquis : QCM

FORMATRICE

Elodie ESTEVE, Formatrice et consultante en communication et relations publiques.

10 ans d'expérience en milieu associatif, dans les domaines de l'animation, de la coordination et de la stratégie.



DATES

- **Judi 23 mai 2024**
de 9h30 à 17h30

PUBLIC

- Bénévole, dirigeant, adhérent
- Porteur de projet associatif
- Salarié d'association
- Personne en recherche d'emploi, en reconversion ou en mécénat

PREREQUIS

Être membre d'une association souhaitant s'adresser particulièrement aux jeunes (objectifs des projets, rajeunissement de l'association, intergénérationnel...).

TARIF

Etudiant : 50 €

Porteur de projet : 70 €

Bénévole (asso adhérente) : 80 €

Bénévole (asso non-adhérente) : 120 €

Salarié : 320 €



Accessibilité : Nous nous tenons à votre disposition pour discuter de vos besoins spécifiques, afin de faciliter l'accès à nos formations.

Renseignement et inscription :

01 48 83 66 40 - cda@cda-asso.com

Répondre aux exigences du RGPD

24 VA-RGPD


FOAD
3 heures

Toutes les associations collectent des données personnelles, que ce soit celles de leurs membres ou de leurs bénévoles, que ce soit sous forme papier ou numérique. Elles sont donc toutes soumises à la réglementation européenne en matière de protection des données personnelles. Alors que certaines associations ont déjà fait l'objet de sanctions, d'autres se demandent encore comment se mettre en conformité. Puisqu'il n'est jamais trop tard pour bien faire, cette formation se propose de vous fournir les outils pour mettre en place les actions nécessaires pour se conformer aux exigences du RGPD.

OBJECTIFS

- Comprendre les exigences du cadre réglementaire de la protection des données personnelles
- Identifier des actions à mettre en place pour se conformer aux exigences du RGPD

PROGRAMME

Les données personnelles

- Enjeux autour de la collecte de données
- Les données personnelles
- Le cadre réglementaire,

L'application du RGPD dans l'association

- L'association et le RGPD
- La mise en conformité
- Désignez un pilote de la mise en conformité de l'association au RGPD
- Le registre des activités de traitement
- Effectuer un état des lieux

La sécurité des données

- Incidents
- Notifications de violation de données personnelles (DP)
- Mesures de conservation des DP
- Risques pesant sur la sécurité des DP
- Mesures organisationnelles et techniques de sécurité

Le respect des droits des personnes

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés et document de synthèse
- Echanges collectifs
- Exercices
- Etude de cas

Evaluation des acquis : Des QCM permettent aux stagiaires d'évaluer leurs acquis

FORMATRICE

Claudia ZIM-IOU-SIÉ, Formatrice Consultante
20 ans d'expérience dans la conception, l'animation et la gestion de projets associatifs.



DATES

- **Lundi 30 septembre 2024**
14h30 à 17h30

PUBLIC

- Bénévole, dirigeant, adhérent
- Porteur de projet associatif
- Salarié d'association
- Personne en recherche d'emploi, en reconversion ou en mécénat

PREREQUIS

Aucun

TARIF

Etudiant : 25 €

Porteur de projet : 35 €

Bénévole (asso adhérente) : 40 €

Bénévole (asso non-adhérente) : 60 €

Salarié : 100 €



Accessibilité : Nous nous tenons à votre disposition pour discuter de vos besoins spécifiques, afin de faciliter l'accès à nos formations.

Renseignement et inscription :

01 48 83 66 40 - cda@cda-asso.com



COMMUNICATION

p. 49 : Les fondamentaux de la communication associative

p. 50 : Réaliser les supports de communication de son association

Les fondamentaux de la communication associative : Donner de la visibilité à ses actions

24 COM-FOND



FOAD
3 heures

Pour se faire connaître, reconnaître et donner de la visibilité à leurs actions, les associations ont besoin de communiquer. Cette formation vise à transmettre aux associations les méthodes et outils essentiels pour structurer leurs actions de communication, afin de renforcer leur visibilité. L'objectif principal sera d'apprendre à mettre en place une communication cohérente (adéquation avec le projet associatif, objectifs visés, unicité du message...).

OBJECTIFS

- Comprendre les grands principes de la communication pour une association
- Mieux appréhender les étapes d'une stratégie de communication
- Identifier les principaux outils de communication et leurs fonctionnalités

PROGRAMME

Les enjeux de la communication pour les associations

La communication au service du projet associatif :

- savoir « raconter » son projet associatif (storytelling)
- la carte d'identité de l'association
- la charte graphique

Cas pratique : réalisation de la « carte d'identité » de son association

La stratégie de communication :

- les étapes
- les outils
- les bonnes pratiques

Tour d'horizon des dispositifs de communication

METHODES PEDAGOGIQUES

- Temps d'échanges, brainstorming
- Apports théoriques, illustrés par des exemples issus de cas concrets
- Le support est remis aux participants ; il peut être complété par l'envoi de documentation.

Evaluation des acquis : Des QCM permettent aux stagiaires d'évaluer leurs acquis

FORMATRICE

Aude PONTOIS, Chargée de mission à la Chambre des associations. 5 ans d'expérience en communication associative.



DATES

- **Mardi 9 avril 2024**
de 14h30 à 17h30

PUBLIC

- Bénévole, dirigeant, adhérent
- Porteur de projet associatif
- Salarié d'association
- Personne en recherche d'emploi, en reconversion ou en mécénat

PREREQUIS

Aucun

TARIF

Etudiant : 25 €

Porteur de projet : 35 €

Bénévole (asso adhérente) : 40 €

Bénévole (asso non-adhérente) : 60 €

Salarié : 100 €



Accessibilité : Nous nous tenons à votre disposition pour discuter de vos besoins spécifiques, afin de faciliter l'accès à nos formations.

Renseignement et inscription :

01 48 83 66 40 - cda@cda-asso.com

La communication visuelle : Réaliser les supports de communication de son association

24 COM-SUPP



FOAD

3 heures

Identifier les supports de communication nécessaires pour faire connaître son association et ses activités.

Cette formation, organisée sous forme d'atelier, vise à vous transmettre les connaissances et les compétences nécessaires pour **rédigier et structurer des supports efficaces**.



DATES

- **Mardi 23 avril 2024**
de 14h30 à 17h30

OBJECTIFS

- Connaître les questions à se poser pour choisir le(s) bon(s) outil(s) de communication
- Apprendre à définir et rédiger des contenus adaptés
- Apprendre à hiérarchiser et structurer des contenus

PROGRAMME

La communication visuelle de l'association :

- L'identité visuelle
- La charte graphique

Les supports de communication visuelle :

- Présentation des principaux supports
- La mise en page d'un support : les grandes règles

La communication rédactionnelle :

- La règle des 5W
- Rédiger et structurer ses contenus

Mise en pratique : travail sur un projet de support pour l'association

METHODES PEDAGOGIQUES

- Temps d'échanges, brainstorming
- Apports théoriques, illustrés par des exemples issus de cas concrets
- Le support est remis aux participants ; il peut être complété par l'envoi de documentation.

Evaluation des acquis : Des QCM permettent aux stagiaires d'évaluer leurs acquis

FORMATRICE

Aude PONTOIS, Chargée de mission à la Chambre des associations. 5 ans d'expérience en communication associative.

PUBLIC

- Bénévole, dirigeant, adhérent
- Porteur de projet associatif
- Salarié d'association
- Personne en recherche d'emploi, en reconversion ou en mécénat

PREREQUIS

Avoir réfléchi à la stratégie de communication de son association ou avoir un projet de support de communication à réaliser.

TARIF

Etudiant : 25 €

Porteur de projet : 35 €

Bénévole (asso adhérente) : 40 €

Bénévole (asso non-adhérente) : 60 €

Salarié : 100 €



Accessibilité : Nous nous tenons à votre disposition pour discuter de vos besoins spécifiques, afin de faciliter l'accès à nos formations.

Renseignement et inscription :

01 48 83 66 40 - cda@cda-asso.com



CERTIFICAT DE FORMATION A LA GESTION ASSOCIATION

Certificat de formation à la Gestion Associative

Une formation pluridisciplinaire pour découvrir les enjeux et les fondamentaux du fonctionnement associatif. Destiné aux bénévoles, aux dirigeants ainsi qu'aux salariés du monde associatif, le CFGA est la seule formation certifiante pour la gestion d'une association. Elle a pour but d'apporter les connaissances nécessaires à l'exercice de responsabilités associatives.

PRESENTATION

Défini en 2008 par décret (Ministère de la Vie associative), le Certificat de Formation à la Gestion Associative se compose d'une formation théorique et méthodologique de 30 heures et d'une partie pratique immersive en association de 20 jours minimum, à réaliser dans les 6 mois qui suivent la formation théorique.

OBJECTIFS

- Acquérir une culture générale sur la spécificité du fait associatif, son évolution et son environnement
- Acquérir des connaissances pour prendre des responsabilités, conduire et développer un projet associatif
- Faciliter la prise de responsabilités dans le cadre associatif
- Formaliser des parcours d'intégration, en facilitant l'immersion dans le cadre associatif
- Valoriser l'engagement associatif

MODULES

- Principes fondamentaux de la loi de 1901 et gouvernance
- Responsabilités des associations et de leurs dirigeants
- Méthodologie de projet et d'évaluation
- Financement des associations
- Animation des ressources humaines associatives, réseaux et partenariats

METHODES PEDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théorique, illustrés par des cas concrets issus de l'expérience et ou des questions des participants
- Applications pratiques, pédagogie participative

Modalités d'évaluation : des QCM permettent aux stagiaires d'évaluer leurs acquis

- Evaluations à l'issue de la formation et à 3 mois



DATES

EN PRESENTIEL (à Vincennes, 94) :

- Du lundi 11 au vendredi 15 mars de 9h30 à 17h30
- Du lundi 14 au vendredi 18 octobre de 9h30 à 17h30

EN VISIO :

- Du lundi 6 mai au mardi 11 juin de 14h30 - 17h30

Détail des jours de formations :

- 6 et 7 mai 2024
- 13 et 14 mai 2024
- 27 et 28 mai 2024
- 3 et 4 juin 2024
- 10 et 11 juin 2024

PUBLIC

- Bénévole, dirigeant, adhérent
- Porteur de projet associatif
- Salarié d'association
- Volontaire en service civique
- Personne en recherche d'emploi, en reconversion ou en mécénat

PREREQUIS

Formation ouverte à toute personne souhaitant découvrir la gestion associative.

TARIF

Bénévole (asso adhérente) : 60€
 Bénévole (asso non adhérente) : 100€
 Volontaire en service civique : 100€
 Salarié : 1500€



Accessibilité : Nous nous tenons à votre disposition pour discuter de vos besoins spécifiques, afin de faciliter l'accès à nos formations.

Renseignement et inscription :

01 48 83 66 40 - cda@cda-asso.com

Module 1 - Principes fondamentaux de la loi 1901

OBJECTIFS



- Comprendre l'environnement historique de l'association Loi 1901 et sa place aujourd'hui
- Aider à mieux appréhender l'environnement juridique et le fonctionnement d'une association
- Maîtriser les statuts de son association, les obligations liées à la création et au fonctionnement d'une association

FORMATEURS

Sessions en présentiel

Thomas BILANGES, Conseiller et formateur dans le secteur associatif. Responsable du Pôle Documentaire au Carrefour des Associations Parisiennes.

Session à distance

Claudia ZIM-IOU-SIÉ, Formatrice Consultante 20 ans d'expérience dans la conception, l'animation et la gestion de projets associatifs.

PROGRAMME

Qu'est-ce qu'une association Loi 1901 ?

- La notion d'association
- Petite histoire de la liberté associative
- La place de l'association aujourd'hui (éléments chiffrés, l'ESS, les différentes formes juridiques)
- Le fonctionnement d'une association :
 - Les grands principes de la loi 1901
 - La gestion désintéressée
 - Les différentes ressources de l'association
 - La fiscalité des associations (la règle des 4P)
 - La reconnaissance d'intérêt général
 - La loi Coluche

Les obligations légales et la question des statuts

- Questionnaire sur les articles de la loi 1901
- Les obligations légales définies dans la loi 1901
- L'associations déclarée : les étapes de création de l'association
- Les effets de la déclaration
 - Les statuts de l'association
 - La rédaction des statuts : un principe de liberté
 - Les mentions obligatoires
 - Le règlement intérieur
 - Les différents types de membres
 - L'AG/ AGO

Module 2 : Responsabilités des associations et de leurs dirigeants

OBJECTIFS



- Savoir qui est responsable dans l'association
- Distinguer les responsabilités selon la place de chacun dans l'association : salarié, dirigeant, bénévole...
- Contribuer à une approche de maîtrise des risques

FORMATRICE

Adeline BEAUMUNIER, avocate en droit des associations et fondations, cabinet Camino Avocats.

PROGRAMME

Présentation de l'association et de ses acteurs

- La gouvernance de l'association
- Quelles activités peuvent être menées par une association ?
- Qui a quels pouvoirs dans l'association ?

Les différentes responsabilités : définitions des notions

- La notion de risque et de responsabilités d'un point de vue juridique
- Distinguer responsabilité civile et responsabilité pénale
- Responsabilité civile
- Responsabilité pénale

Qui est responsable ?

- La responsabilité de l'employeur
- La responsabilité financière
- La responsabilité civile et pénale de l'association et des autres acteurs dans l'association

La prévention des risques

- Comment prévenir les risques ?
- Quels risques ?
- Quels sont les risques juridiques ?
- La réponse des assurances

Module 3 - Méthodologie de projet et d'évaluation

OBJECTIFS



- Acquérir les principales notions de la méthodologie de projet
- Connaître les différentes étapes de la méthodologie de projet : de la conception à l'évaluation
- Mieux appréhender le processus permettant de passer de l'objectif au projet

FORMATRICE

Marjorie GAULTIER, Responsable stratégie de la Chambre des associations. 15 ans d'expérience dans l'animation de réseaux bénévoles.

PROGRAMME

La démarche projet

- Objectif général et objectifs spécifiques
- Objectifs, activités et moyens d'action
- Vérifier l'inscription du projet dans l'objet de l'association
- Différencier objet de l'association et stratégie de l'association

Anticiper le suivi et l'évaluation des actions

- Indicateur : définition
- Indicateur : méthodologie de collecte
- Les objectifs de l'évaluation : pourquoi évalue-t-on une action ?

Méthodologie de projet, pas à pas : de l'objectif au projet

- L'étude de faisabilité :
- Mise en œuvre du projet

Etude de cas pratique

- Mise en pratique sur l'écriture d'un projet, en petits groupes
- Restitution collective

Module 4 : Gestion financière des associations

OBJECTIFS



- Connaître et appliquer les principes comptables liés au statut associatif
- Comprendre le processus comptable et l'élaboration des documents comptables
- S'initier aux toutes premières écritures comptables courantes

FORMATEUR

Alain DEMAS, Formateur et consultant, spécialiste de la gestion associative. 25 ans d'expérience dans l'accompagnement d'associations. Intervenant en université, auprès des DLA et des OPCO, formation d'adultes.

PROGRAMME

Approche globale de la gestion d'une association

Les documents financiers

- Le compte de résultat
 - La définition du compte de résultat
 - La présentation du compte de résultat
 - Les contributions volontaires
- Cas pratique d'identification et de classement des charges et des produits
 - Le bilan
 - La définition du bilan
 - La présentation du bilan
- Cas pratique : notion de patrimoine et d'activité, l'actif et le passif

L'articulation entre le bilan et le compte de résultat

- Le principe comptable
 - Démarrer sa comptabilité
 - Le cadre comptable
- La notion d'écriture comptable courante
 - Le processus comptable
 - L'organisation des documents comptables
- La notion de créances et de dettes dans les documents de synthèse
- Cas pratique simple d'introduction à quelques écritures comptables courantes

Module 5 - Ressources humaines, réseaux et développement

OBJECTIFS



- Savoir élaborer un plan d'actions pour fidéliser des bénévoles
- Savoir identifier les différentes parties prenantes de l'association
- Mieux appréhender la formalisation d'un partenariat
- Connaître les différentes relations avec les pouvoirs publics
- Savoir monter un dossier de demande de subvention
- Appréhender les enjeux de la communication

FORMATRICES

Marjorie GAULTIER, Responsable stratégie de la Chambre des associations. 15 ans d'expérience dans l'animation de réseaux bénévoles.

Aude PONTOIS, Chargée de mission à la Chambre des associations. 5 ans d'expérience en communication associative.

PROGRAMME

Recruter, fédérer et fidéliser une équipe de bénévoles

- Savoir accueillir et recruter des bénévoles
- Comment fédérer une équipe
- Savoir fidéliser

L'association et les autres

- Les parties prenantes et leurs spécificités
- Exercice en sous-groupe à partir de situations rencontrées par les stagiaires

Partenariats et réseaux : de quoi parle-t-on ?

- Les réseaux
- Les partenariats : savoir formaliser un partenariat
- Etude de cas pratique à partir de situations rencontrées par les stagiaires

L'association et les partenariats privés

- Présentation des différents types d'entreprises et de partenariats
- Savoir distinguer : mécénat, sponsoring, coopération économique

La communication au service du projet associatif

- Les enjeux de la communication associative
- Communication et projet associatif
- Panorama des dispositifs de communication

Ils ont participé au CFGA :



"Le CFGA est une formation incontournable et essentielle pour les associations et les porteurs de projets !"

Christelle, Fondatrice d'une association

"Parmi les points forts de cette semaine de formation, je citerai :

- les apports diversifiés sur la gestion associative ;
- la qualité des intervenants ;
- l'organisation par la CDA, et la communication avec celle-ci ;
- l'organisation de la formation en physique, sur une semaine en continue, permettant de fédérer le groupe et d'organiser ses disponibilités ;
- l'accessibilité de la formation en terme de coût !"

Alice, en recherche d'emploi



Paroles de stagiaires*

“ En remerciant les formateurs formidables.
Pour moi, les points forts sont le fait de nous pousser à réfléchir sur nos propres projets et avoir une vision plus réelle et réalistes des choses.
Nadia, Dirigeante associative

“ Des formateurs très bien formés en ce qui concerne le champ associatif. Les formations sont accessibles, claires et complètes.
Merci à l'équipe de la CDA pour son accessibilité !
Stéphanie, Présidente

“ J'ai particulièrement apprécié l'expérience de la formatrice, et son approche "terrain". Les outils et ressources mis à disposition facilitent la mise en pratique. C'est concret.
Emmanuel, Salarié

“ Un grand MERCI !
C'est très clair - concret - adapté - complet - diversifié -
Continuez ainsi !
Evelyne, Bénévole

“ Les travaux en petits groupes et le fait d'avoir le temps d'échanger et de poser des questions au formateur sont de vrais points forts.
Les contenus des formations correspondent à notre réalité de terrain !
Coralie, Directrice

“ J'ai apprécié d'être accompagné à 100% durant la formation et la disponibilité de l'équipe de la Chambre des associations.
Keany, Volontaire en Service Civique

* Les prénoms des participants ont été anonymisés



Ils nous ont fait confiance



Le réseau de la Chambre des associations





Financement des formations

Selon votre profil, des possibilités de prise en charge des frais de formation sont possibles.

BÉNÉVOLE

Fonds pour le Développement de la Vie Associative

Le FDVA est un dispositif financier de l'État ayant parmi ses attributions le soutien à la formation des bénévoles. Tous les ans, des appels à projets nationaux et régionaux sont publiés. Les référents territoriaux sont les Directions Régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS).

Membres adhérents de la Chambre des associations

Les adhérents bénéficient d'un tarif réduit sur l'inscription en dehors des actions faisant l'objet d'une subvention du FDVA.

VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE

La Formation civique et citoyenne obligatoire comprend deux volets, parmi lesquels un volet théorique comprenant un ou plusieurs modules ayant pour objectif de sensibiliser les volontaires aux enjeux de la citoyenneté et de transmettre les valeurs citoyennes du Service Civique. Une aide est versée à tous les organismes agréés au titre de l'engagement de Service Civique. Elle est d'un montant de 100 euros par volontaire.

Se renseigner sur www.service-civique.gouv.fr

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Salarié

Pour prétendre à un financement via votre OPCO (renseignez-vous auprès de votre employeur), le décret Qualité entré en vigueur en 2022 impose que tout organisme de formation doit désormais être certifié Qualiopi pour permettre le financement de ses actions.

Personne en recherche d'emploi

Pour prétendre à un financement de Pôle Emploi, renseignez-vous auprès de votre conseiller référent. Les actions de la Chambre des associations peuvent être, sous certaines conditions, éligibles à une participation financière.

Nous contacter

La Chambre des associations réunit des bénévoles, des formateurs et des partenaires spécialistes du monde associatif. Cette équipe pluridisciplinaire met son expertise au service des missions de l'association.

Contactez-nous :

- par mail : cda@cda-asso.com
- par téléphone : 01 48 83 66 40

Création et développement d'associations

La Chambre des associations soutient la création et le développement des associations à travers des actions d'accompagnement :

- **Information** : La Chambre des associations apporte les premières réponses aux questions d'associations et de porteurs de projets dans le cadre d'entretiens personnalisés, gratuits et accessible à tous.
- **Accompagnement** : La Chambre des associations propose également des solutions adaptées, conçues sur mesure, pour répondre aux demandes spécifiques.

Contactez-nous pour toute demande !

L'activité touristique des associations

Depuis 2012, la Chambre des associations est immatriculée au registre national des opérateurs de voyages ou de séjours. Elle permet à ses adhérents de bénéficier de l'immatriculation tourisme par extension (article L211-18 du Code du tourisme).

Votre association organise ou prévoit des voyages, des séjours touristiques, des visites ou des sorties culturelles :

- Vous souhaitez connaître la réglementation et les obligations liées aux activités touristiques ?
- Vous vous demandez si votre association doit justifier d'une Immatriculation Tourisme ?
- Vous souhaitez mieux appréhender les démarches à entreprendre ?

Pour répondre à vos questions, la Chambre des associations organise régulièrement des réunions d'information à distance. **Contactez-nous pour plus d'informations !**